

ACCUEIL DU FORT



RAPPORT

D'ACTIVITÉ 2025



5 RUE DU FORT
82 000 MONTAUBAN

05 63 21 26 00
www.lefort82.com



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

TABLE DES MATIERES

ÉDITO	2
HABITAT JEUNES	4
LES CLEFS DE L'HABITAT JEUNES	4
ANALYSE DE LA POPULATION ACCUEILLIE EN 2025	5
1. TAUX D'OCCUPATION	6
2. ÂGE DES RÉSIDENTS	6
3. ORIGINE RÉSIDENTIELLE DES RÉSIDENTS	7
4. CATÉGORIES SOCIO PROFESSIONNELLES ET MOTIVATION PRINCIPALE D'ENTRÉE	8
5. DIPLÔMES ET NIVEAU D'ÉTUDES	11
6. MONTANT ET NATURE DES RESSOURCES FINANCIÈRES	12
7. LA DURÉE MOYENNE DES SÉJOURS	16
8. RAISON DU DÉPART DU FJT/ LA SITUATION DE LOGEMENT À LA SORTIE	17
9. LIEU ET DESTINATION À LA SORTIE	19
10. INTERMÉDIATION LOCATIVE	20
BILAN DE L'ACTION SOCIO-ÉDUCATIVE	22
LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ	22
1. LES MINEURS NON ACCOMPAGNES (MNA) PRIS EN CHARGE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE (CD31)	22
2. LES JEUNES EN CONTRAT JEUNE MAJEUR AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TARN- ET-GARONNE (CD82)	27
3. PARTENARIAT ET RESEAUX	28
4. LA VIE COLLECTIVE	28
LE SERVICE HABITAT JEUNES	32
1. ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF	32
2. ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ	37
3. PROMENEURS DU NET	42
4. OUVERTURE ET RENFORCEMENT DU TRAVAIL PARTENARIAL ET DU MAILLAGE TERRITORIAL	44
5. FOCUS SUR UN PARTENARIAT PRÉCIEUX INITIÉ EN 2025	44
6. FOCUS SUR UNE RENCONTRE INTERPROFESSIONNELLE « AU 26 »	47
7. LE FORT BIEN PLUS QU'UN LOGEMENT	50
HÉBERGEMENT SÉNIORS	53
1. PROCESS DE L'ACCUEIL	53
2. LES DEMANDES	54
3. LES PRÉSENTS	56
4. LES ANIMATIONS	57
5. PRÉSERVATION DE L'AUTONOMIE ET DE L'INDÉPENDANCE DES RÉSIDENTS	61
6. L'ÉVALUATION DE L'EHPA	63
7. FERMETURE DU SERVICE SENIORS	64



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

ÉDITO

L'année 2025 a marqué une période charnière pour notre Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT), une année riche en défis et en réussites. Alors que nous tirons un bilan de ces douze derniers mois, il est essentiel de mettre en lumière les progrès réalisés tout en nous projetant vers l'avenir.

Bilan 2025

En 2025, le FJT a su s'adapter aux exigences changeantes du marché du travail et aux besoins des jeunes. Grâce à la diversification de nos programmes, nous avons élargi l'accès à divers services : accompagnement dans la recherche d'emploi, ateliers de compétences, et formations professionnelles.

Les retours des bénéficiaires ont été largement positifs. Beaucoup d'entre eux ont souligné l'importance d'un accompagnement personnalisé, ainsi que l'impact de nos initiatives sur leur insertion professionnelle. Cette année a également été marquée par un renforcement de nos partenariats avec les entreprises locales, permettant de créer des opportunités d'emploi significatives pour nos jeunes.

La création d'un nouvel espace d'animation au sein du FJT (Foyer de Jeunes Travailleurs), nommé par les jeunes « LE QG ». Cet espace co-construit avec nos résidents représente une opportunité précieuse pour favoriser l'engagement des jeunes et enrichir leur expérience. Cet espace a été conçu comme un lieu polyvalent, propice aux rencontres, aux échanges et à la créativité. Il peut accueillir des ateliers divers, tels que des cours de cuisine ou des activités culturelles, tout en permettant aux jeunes de s'exprimer et de développer leurs compétences. Ce nouvel espace contribue également à renforcer le sentiment d'appartenance et à créer un véritable lieu de vie où les jeunes peuvent se rassembler, échanger des idées et s'impliquer dans la dynamisation de leur communauté. L'intégration des besoins et des envies des jeunes dans la conception de cet espace a favorisé une ambiance chaleureuse et accueillante qui enrichit la vie collective du FJT.

Perspectives 2026

Avec ces succès en toile de fond, l'année 2026 se dessine sous de bons auspices. Nous prévoyons d'introduire de nouveaux programmes axés sur les compétences numériques, en réponse à la digitalisation croissante des métiers. L'objectif est de préparer nos jeunes à s'intégrer dans un marché du travail en constante évolution.

De plus, nous avons l'intention de renforcer notre engagement envers la santé mentale, en intégrant des initiatives de bien-être et de soutien psychologique au sein du FJT. La gestion du stress et l'épanouissement personnel seront au cœur de nos préoccupations, car nous croyons fermement qu'un jeune serein est un jeune productif.

Enfin, 2026 sera également l'année où nous poursuivrons davantage notre dimension écologique. La mise en place de pratiques durables au sein du FJT et la sensibilisation de nos jeunes à l'environnement seront des priorités.



Conclusion

En somme, après une année 2025 riche en apprentissages et en réussites, nous sommes impatients de relever les nouveaux défis qui se profilent à l'horizon 2026. Ensemble, continuons à bâtir un environnement où chaque jeune peut découvrir son potentiel et tracer sa voie vers l'avenir.

Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Franck MICHEL
Directeur





Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

HABITAT JEUNES

LES CLEFS DE L'HABITAT JEUNES

Loin d'être un simple logement, l'Habitat Jeunes du FORT est un lieu de vie, où les jeunes sont accompagnés par des professionnels qui mettent tout en œuvre pour favoriser la parole, les soutenir dans leur projet de formation, professionnel ou personnel et répondre à leurs besoins.



Une réponse logement SOUPLE

Le FORT a développé un système d'accueil particulièrement souple reflétant les qualités du réseau Habitat Jeunes : pour des périodes variant de quelques semaines à deux ans, tout est pensé pour faciliter la mobilité des jeunes avec un préavis de départ de 15 jours.

Une réponse logement ÉCONOMIQUE

Les allocations « logement » sont particulièrement élevées, versées dès le premier mois. L'association accompagne le jeune dans ses démarches avec la CAF.

Le loyer, payable en fin de mois, la faible caution, toutes les charges comprises (y compris l'électricité, l'eau...) font du FORT une solution de logement particulièrement économique.

Une réponse à l'envie D'AUTONOMIE

Le FORT propose des logements meublés du T1 au T1 Bis, dans une résidence dédiée.

Quel que soit le logement, les jeunes ont accès à des espaces collectifs où se retrouver et où leur sont proposées de nombreuses activités de loisirs, sportives, culturelles, ou encore des sorties à des prix adaptés.

La spécificité Habitat Jeunes, c'est aussi la présence, dans les résidences, d'intervenants sociaux qui apportent une aide individuelle « à la carte », en fonction des besoins spécifiques de chaque résident (insertion professionnelle, aide administrative...) pour bien démarrer dans la vie.

L'ESPRIT Habitat Jeunes : se loger, bouger, rencontrer, partager

Le FORT valorise le « vivre ensemble » par une réelle mixité sociale et culturelle. Il permet aux résidents de rencontrer des jeunes de tous les horizons. Le FORT favorise un équilibre des publics accueillis, veille à une égalité de traitement quel que soit l'origine des jeunes, travaille en proximité avec ses résidents et avec des professionnels dédiés.

Vivre en résidence Habitat Jeunes, c'est aussi avoir la possibilité de découvrir la ville, la région par des activités sportives, culturelles et de loisirs. Enfin, nous organisons toutes sortes d'animations pour créer du « vivre ensemble » et favoriser les échanges.

Réseau d'éducation populaire, l'Habitat Jeunes permet à tous de s'impliquer en participant à la vie de la résidence et en développant des projets, en fonction de ses envies.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

ANALYSE DE LA POPULATION ACCUEILLIE EN 2025

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025, le Fort a hébergé **129 jeunes**.

Le public accueilli en FJT est défini par le cadre du contrat de projet avec la CAF au travers de la prestation de service¹. Voici sa répartition sur les deux dernières années :

	Public cible	Autres publics	Conventionnement avec un tiers
	>65%	<35%	<15%
2024	70%	17%	13%
2025	73%	13%	13%

5

Public cible : jeunes actifs de 16 à 25 ans, exerçant une activité salariée, en apprentissage, en formation professionnelle ou en stage (hors étudiants), en recherche d'emploi.

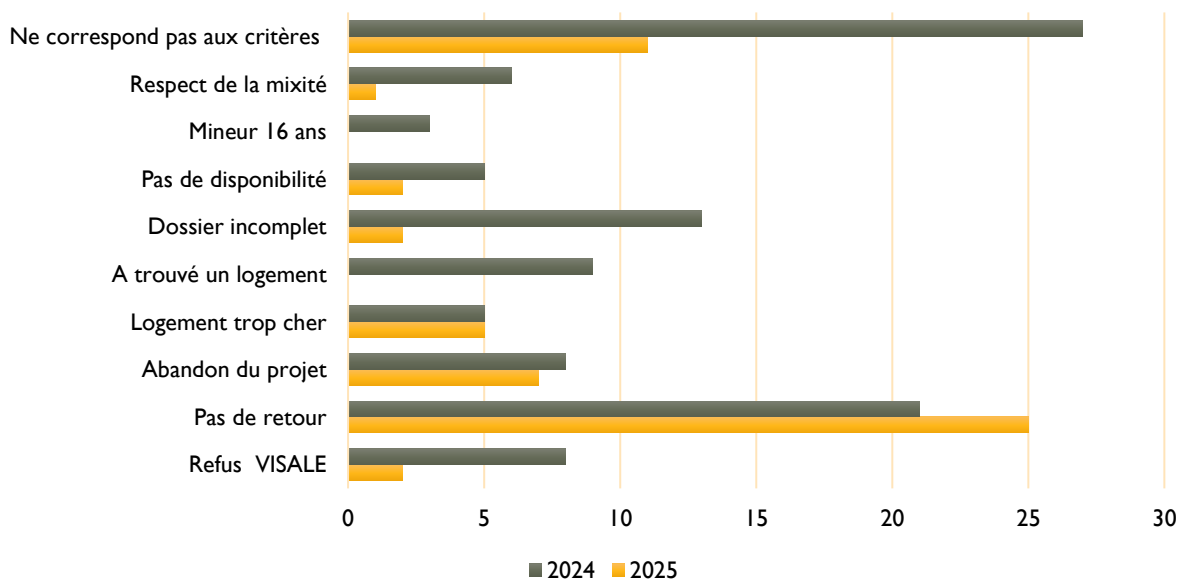
Autres publics : jeunes âgés de 26 à 30 ans, jeunes étudiants non-salariés, jeunes scolarisés (notamment lycéens), jeunes de moins de 16 ans en apprentissage.

Accueillis dans le cadre d'un conventionnement avec un tiers : jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, jeunes suivis par la PJJ ou tout autre organisme tiers.

En 2025, nous avons recensé **125** demandes de logement et 55 ont été refusées.

	NOMBRE DE DEMANDE	DEMANDES ACCEPTÉES	DEMANDES REFUSÉES	PAS DE RETOUR DU DEMANDEUR
2024	166	61	105	21
2025	125	70	55	25

MOTIF DE REFUS DES DEMANDES



¹ Circulaire n° 2020 – 010 : elle fixe les critères de délivrance de la Prestation de service FJT dans une perspective d'adaptation aux évolutions des situations de jeunesse et aux besoins des gestionnaires.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

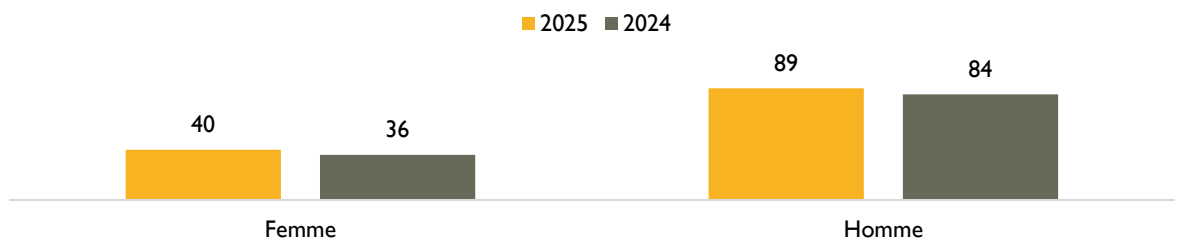
Bien que les dossiers soient plus complets et mieux filtrés qu'en 2024, une grande partie des demandeurs finit par ne plus donner de nouvelles, probablement car ils trouvent des logements plus "autonomes" ou que leurs projets personnels évoluent rapidement.

1. TAUX D'OCCUPATION

Nous recevons de nombreuses candidatures traduisant les difficultés croissantes pour les jeunes, souvent en contrats précaires et peu rémunérés, de trouver un logement dans Montauban. Notre structure constitue une solution d'hébergement économique et propose un accompagnement individualisé, adapté aux besoins et aux difficultés de chaque jeune favorisant la transition vers l'autonomie dans un cadre agréable et convivial en cœur de ville.

6

NOMBRE DE PERSONNES AYANT SÉJOURNÉES AU FORT



On observe une légère croissance du nombre total de résidents sur une année. Cela représente une progression globale d'environ 7,5 %.

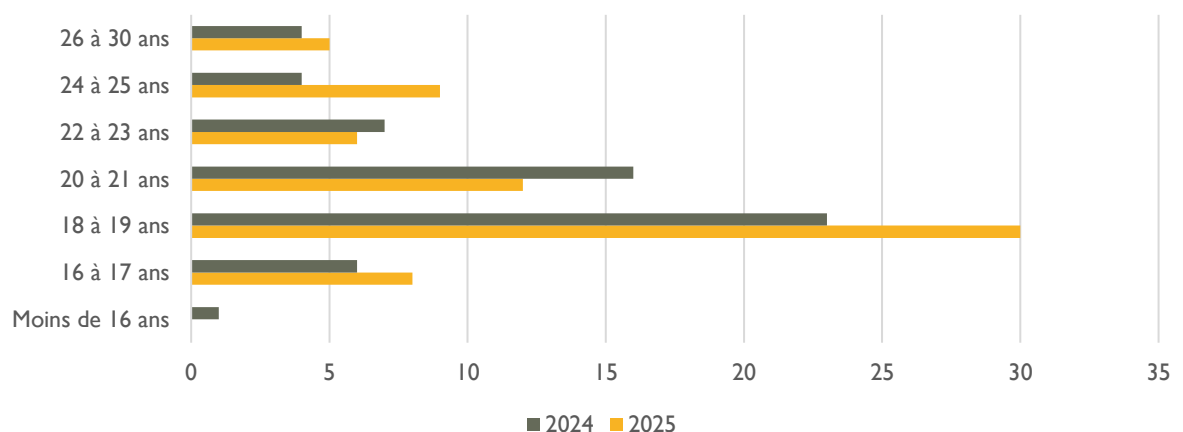
En 2025, les hommes représentent toujours environ 69 % du public accueilli.

Bien que moins nombreuses en valeur absolue, le nombre de femmes progresse proportionnellement plus vite (+ 11 %) que celui des hommes (+ 6 %).

Le ratio hommes/femmes reste relativement stable d'une année sur l'autre, avec un léger rééquilibrage vers le public féminin.

2. ÂGE DES RÉSIDENTS

ÂGE DES RÉSIDENTS À LEUR ENTRÉE (JEUNES ENTRÉS)





Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Les tranches d'âge 18/19 ans et 20/21 ans concentrent à elles deux 61.7% des résidents à leur entrée. La majorité d'entre eux suit une scolarité (CAP/BEP) ou est en alternance.

Les 18/19 ans est le groupe le plus massif dont on note une augmentation significative en 2025 (environ 30 entrées contre 23 en 2024). Bien qu'en légère baisse par rapport à 2024 (passant d'environ 16 à 12), les 20/21 ans restent le deuxième groupe principal.

Le FJT remplit sa mission primaire d'accueil des jeunes en phase de décohabitation familiale précoce.

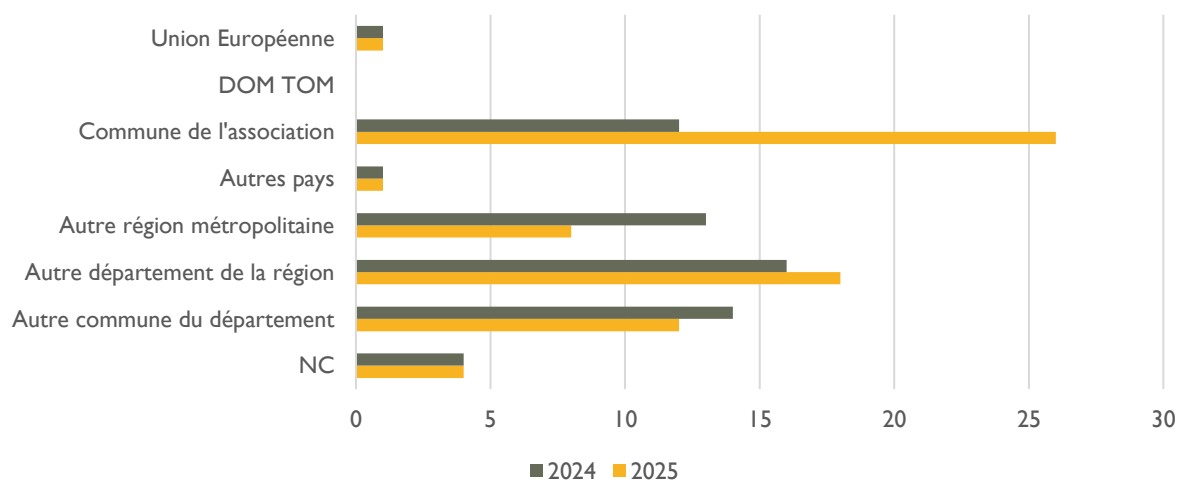
Le rajeunissement du public accueilli, avec un pic marqué sur la tranche 18-19 ans, renforce notre rôle de 'passerelle' vers l'autonomie : nous ne fournissons pas seulement un toit, mais un cadre structurant pour des jeunes dont le statut (étudiant/apprenti) exige une stabilité résidentielle pour réussir leur parcours de formation.

Il est à souligner une augmentation dans la tranche des 24-25 ans en 2025. Cela suggère que le FJT commence aussi à répondre à un besoin de jeunes un peu plus âgés, sans doute en fin d'études ou en premier emploi stable.

7

3. ORIGINE RÉSIDENTIELLE DES RÉSIDENTS

ORIGINE RÉSIDENTIELLE (Jeunes entrés)



En 2025, le constat fait sur l'origine géographique des 70 résidents entrés au Fort est le suivant :

- 37.14% d'entre eux proviennent de Montauban et du Grand Montauban. Soit +17% qu'en 2024. Le FJT devient un acteur majeur de la décohabitation de proximité. Les jeunes de 18-21 ans du secteur ne s'éloignent pas forcément géographiquement, mais cherchent au FJT une solution pour s'émanciper tout en restant proches de leur lieu de formation ou d'alternance local.
- 17.14% du Tarn-et-Garonne
- 37.14% arrivent d'un autre département de la région ou d'une région de la métropole. Cette part importante confirme que la structure est un point d'appui indispensable pour l'attractivité du territoire. Le FJT permet à des jeunes (souvent en

CAP/BEP ou alternance comme vous l'avez noté) de venir s'installer à Montauban pour suivre une formation spécifique qu'ils ne trouvent pas dans leur zone d'origine.

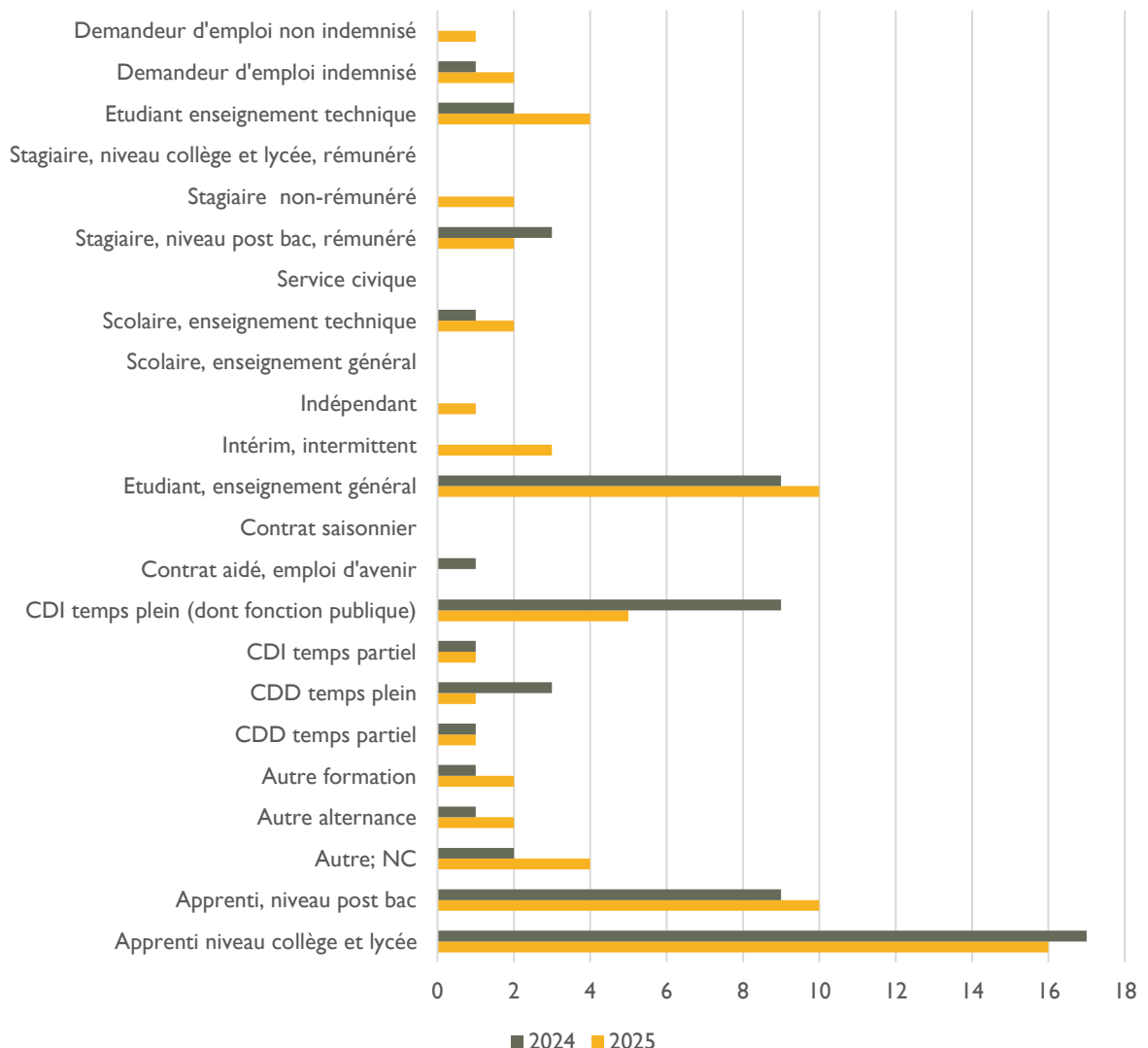
- 2.87% sont des jeunes issus d'autres pays
- 5.71% ne l'ont pas communiqué

En 2025, le FJT a renforcé sa double mission : il est un levier d'autonomie locale (avec une hausse de 17% des jeunes issus du Grand Montauban) tout en restant un pôle d'accueil pour la mobilité (plus d'un tiers des résidents venant hors département).

Cette mixité géographique, combinée à la jeunesse du public (61,7% de 18-21 ans), impose une activité d'accompagnement riche, tournée vers l'ancrage dans la vie citoyenne locale et le soutien aux parcours de formation.

4. CATÉGORIES SOCIO PROFESSIONNELLES ET MOTIVATION PRINCIPALE D'ENTRÉE

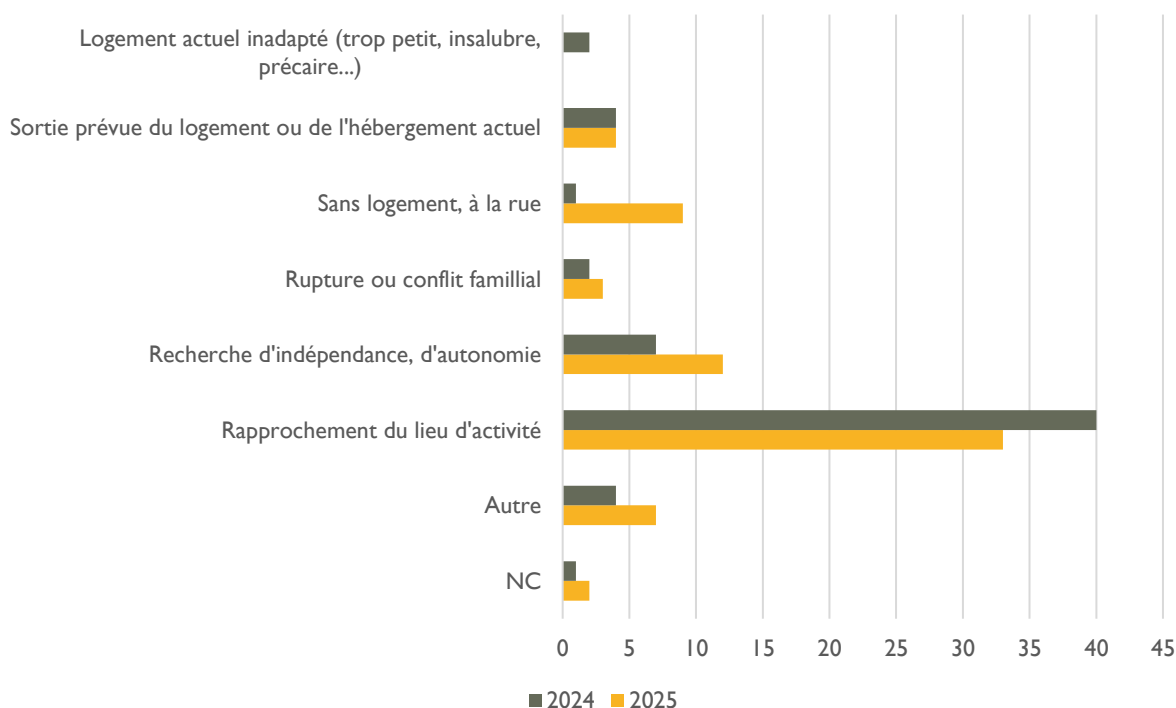
STATUTS SOCIOPROFESSIONNELS (JEUNES ENTRÉS)



Les données sur les statuts confirment l'observation initiale sur la prédominance des parcours qualifiants :

- Le statut apprenti niveau collège et lycée reste le plus représenté avec environ 16 entrées en 2025.
- On note une poussée des étudiants enseignement technique, passant de 1 ou 2 en 2024 à 4 en 2025.
- Les jeunes en intérim ou CDI temps plein représentent également une part stable, montrant que le FJT accompagne aussi l'entrée dans la vie active durable.

PRINCIPALE RAISON DE LA RECHERCHE DE LOGEMENT



La principale raison de la recherche de logement souligne la fonction utilitaire du FJT.

Le rapprochement du lieu d'activité est de loin le motif principal (plus de 30 réponses en 2025). Cela prouve que l'activité du FJT est directement liée au dynamisme économique local : sans notre structure, ces jeunes ne pourraient pas accepter leur contrat ou leur formation sur le secteur.

On observe une hausse des entrées pour des personnes sans logement (passant de 1 à 9). Notre activité de 2025 intègre donc une dimension de veille sociale et d'accueil d'urgence plus marquée que l'année précédente.

Le choix de venir en FJT est lié à l'absence d'alternative pour près de 25 jeunes. Le Fort est la seule solution identifiée.

Le coût reste un facteur clé, bien qu'en légère baisse par rapport à 2024 et la simplification administrative a motivé deux fois plus de jeunes en 2025 qu'en 2024.



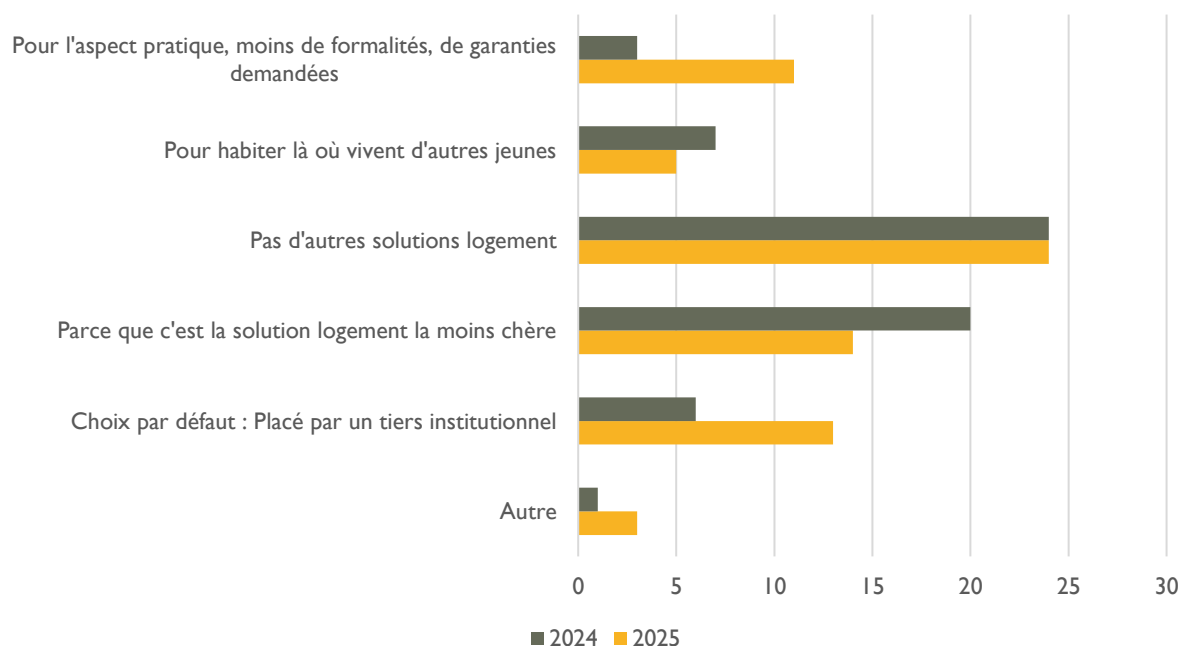
Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Nous observons également une forte orientation par un tiers institutionnel. Cette évolution doit être mise en perspective avec l'utilisation systématique du formulaire de demande, même pour les jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Toutefois, certaines demandes sont pour des jeunes issus d'autres départements ayant une mesure de protection et effectuant leur alternance sur Montauban ou une courte période de stage de découverte de quelques semaines. Ces passages au Fort sont souvent l'occasion de tester l'autonomie du jeune avant la fin d'une prise en charge ou l'orientation vers une logement en Intermediation Locative².

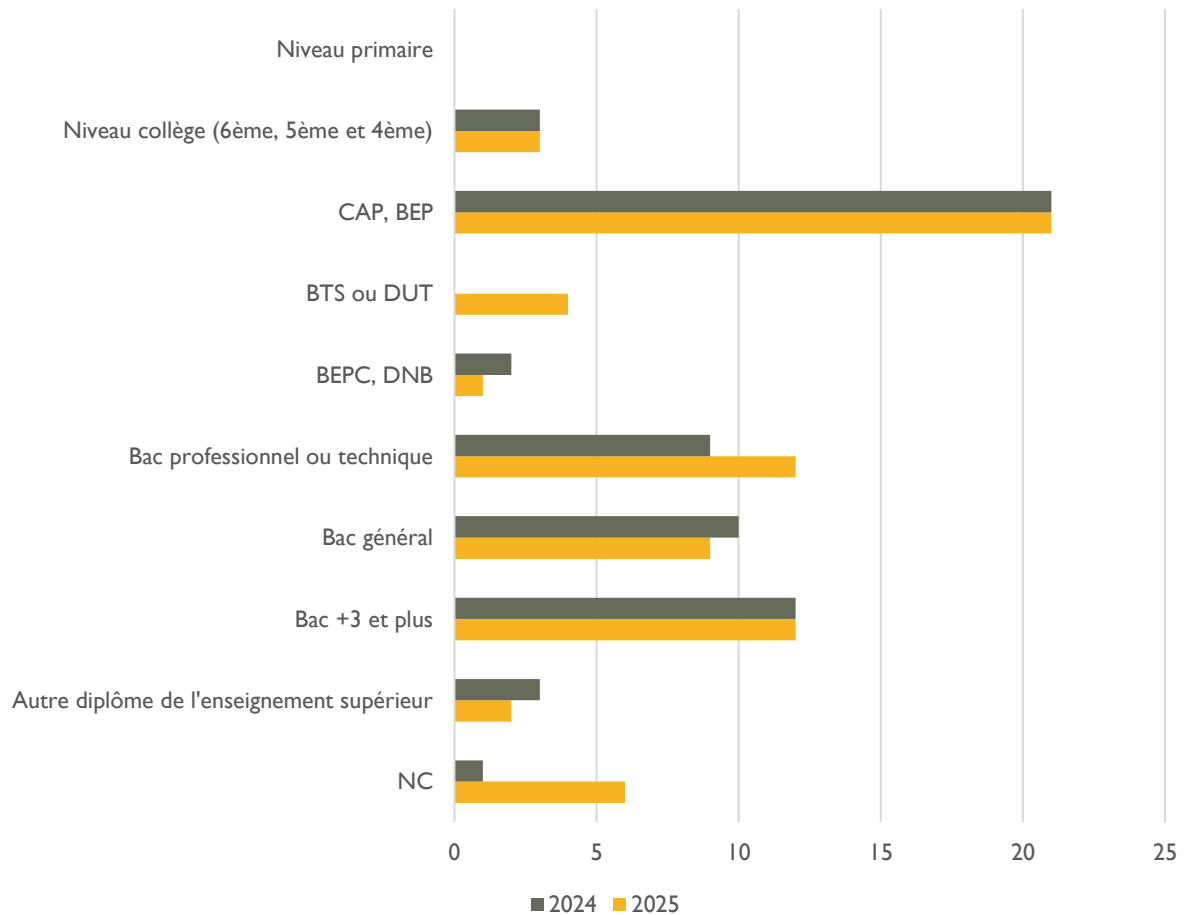
RAISON DU CHOIX D'UNE SOLUTION HABITAT JEUNE



² L'intermédiation locative permet de loger dignement et en toute confiance des ménages en difficulté dans le parc privé. C'est l'intervention d'un tiers social (par exemple une association) entre le locataire et le bailleur qui permet de sécuriser les loyers et de simplifier les relations locatives.
<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/dispositifs-dintermediation-locative>

5. DIPLÔMES ET NIVEAU D'ÉTUDES

NIVEAU SCOLAIRES (JEUNES ENTRÉS)



Les résidents possédant un CAP ou BEP constituent le groupe le plus important et le plus stable (environ 21 entrées en 2024 comme en 2025). Cela consolide notre rôle de partenaire des CFA et lycées professionnels. Le FJT personnalise son accompagnement pour sécuriser l'entrée dans le monde du travail de ces jeunes actifs débutants.

On observe une augmentation notable des niveaux baccalauréat et post-bac en 2025. Les bacs professionnels ou techniques passent de 9 entrées en 2024 à 12 en 2025.

Les BTS et IUT sont de nouveaux présents au Fort avec la présence d'environ 4 résidents en 2025 alors que cette catégorie était quasi-inexistante en 2024.

Les jeunes en BAC +3 et plus restent très présents avec 12 entrées.

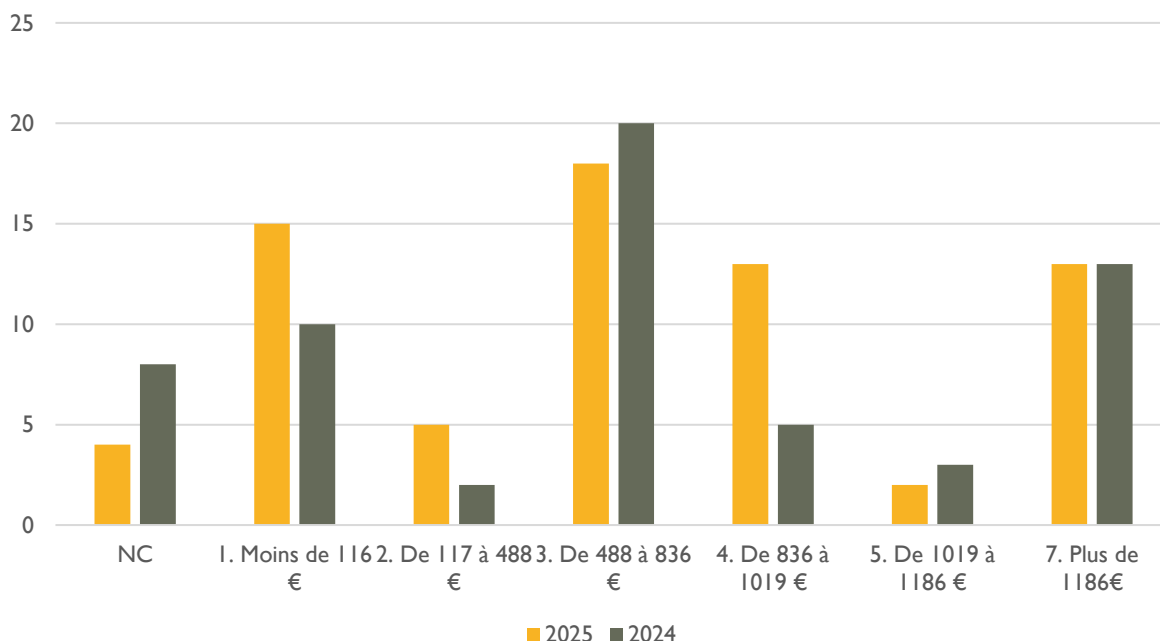
Cette diversification vers des études supérieures (techniques ou générales) suggère que le FJT doit adapter son offre de services, notamment en garantissant des conditions propices à l'étude (calme, connexion internet, espaces de travail).

Le niveau scolaire des résidents accueillis en 2025 témoigne d'une double dynamique pour le FJT. Si le socle de notre activité reste ancré dans l'accompagnement des filières professionnelles courtes (CAP/BEP), nous observons un maintien vers l'enseignement supérieur technique (BTS/DUT, Bac Pro).

Cette mixité de niveaux scolaires fait du FJT un véritable lieu de mixité où se côtoient des parcours variés ayant un besoin commun : un logement abordable pour sécuriser leur trajectoire de formation et accéder à l'autonomie.

6. MONTANT ET NATURE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

MONTANT DES RESSOURCES MENSUELLES (JEUNES ENTRÉS)



L'analyse du montant des ressources mensuelles des 70 jeunes entrés en 2025 révèle une précarisation accrue de certains profils.

L'analyse des ressources mensuelles des 70 jeunes entrés en 2025 confirme une situation de fragilité économique persistante, avec 81,43 % des résidents disposant de ressources inférieures à 1 186 €. Ce chiffre est en nette progression par rapport à 2024 et place la grande majorité des occupants bien en dessous du seuil de pauvreté français, fixé à 1 216 € par mois pour une personne seule.

Plus précisément, l'activité du FJT se concentre sur un public très précaire puisque 54,28 % des entrants disposent de ressources inférieures à 836 €.

Cette réalité dépasse largement les statistiques nationales de 2021, qui indiquaient que 16,4 % des 18-29 ans vivaient sous le seuil de pauvreté.

Le cœur du public FJT reste composé de jeunes en insertion ou en alternance avec des revenus compris entre 488 € et 1 019 €.

La part de ceux touchant plus que le SMIC net reste minoritaire et stable avec 13 entrées.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Le FJT joue donc un rôle de filet de sécurité indispensable pour ces jeunes dont les ressources limitées, souvent inférieures au salaire minimum, ne permettent pas l'accès au marché locatif traditionnel.

Le reste à charge, aides au logement déduites, de la redevance moyenne en 2025 est de :

T1 : 181.57€

T1 bis : 191.82€

T1' : 237.08€

Intégrer le Fort impose donc un minimum de revenus afin de prévenir les situations financières difficiles. Nous exigeons un minimum de revenus (500€), motivé par la nécessité d'assurer la viabilité financière de l'hébergement et d'éviter aux jeunes des difficultés supplémentaires. Ce seuil vise à garantir que les jeunes puissent couvrir leurs dépenses essentielles et écarter les impayés.

C'est une réalité délicate : la nécessité d'un seuil de revenu minimum pour intégrer le Fort, tout en reconnaissant la précarité financière des jeunes que nous accueillons.

« L'accès et le maintien dans un logement, même très social comme les résidences sociales FJT, s'avère donc économiquement périlleux pour certain·e·s jeunes, comme celles et ceux relevant du CEJ... Dans ces situations le reste à charge demeure élevé alors que les ressources sont faibles »³

65.7% des résidents entrés en 2025 au Fort, tirent leurs ressources de leur activité professionnelle.

Au vu du profil de nos résidents, la plupart d'entre eux n'a aucune épargne, ce qui les rend très vulnérables en cas de difficultés financières importantes. Cette absence de ressources de dépannage peut rapidement les plonger dans des situations de surendettement ou d'exclusion. C'est pourquoi, depuis 2023, Le Fort a instauré la garantie VISALE⁴ comme critère incontournable d'accès au logement. Ce dispositif, conçu pour favoriser la mobilité et l'emploi, constitue une protection essentielle tout au long de leur séjour. En cas de difficultés passagères, il complète l'accompagnement social de l'équipe d'encadrement : l'activation de la garantie permet aux jeunes de se maintenir dans leur logement, leur offrant le temps nécessaire pour stabiliser leur situation financière.

La généralisation de ce dispositif a permis d'éviter le départ de 6 résidents. Le montant total versé au titre de la garantie VISALE s'élève à 5 111,10 € en 2025. Les sollicitations par dossier ont varié entre 277,00 € et 1 151,90 €.

Par ailleurs, il est à noter que pour la première fois, un Fond Local de Solidarité⁵ a été accordé à un résident pour un montant de 1844.00€. Cette aide exceptionnelle a été sollicitée car ce

³ Redevance, APL, reste à charge et reste à vivre UNHAJ – septembre 2025

⁴ VISALE joue le rôle de garant pour le locataire. Si ce dernier ne peut plus payer son loyer ou ses charges, Action Logement règle directement les sommes au propriétaire. Le locataire devra ensuite rembourser Action Logement selon un échéancier adapté et modulable. <https://www.visale.fr/>

⁵ Le fonds de solidarité pour le logement (FSL) apporte une aide financière au demandeur qui a des difficultés à payer les frais liés à son logement. Cette aide financière peut prendre la forme d'un prêt ou d'une subvention. Les conditions à respecter pour obtenir l'aide du FSL sont fixées par les services du département. <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/FI334>



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

résident ne bénéficiait pas de la garantie VISALE, celle-ci n'étant pas encore obligatoire au moment de son admission dans la structure.

L'accompagnement régulier des résidents est un atout majeur au sein du FJT.

Dès la première évaluation autour du projet personnalisé du résident et tout au long du séjour, il s'agit pour l'équipe d'encadrement d'être attentive à la moindre difficulté rencontrée : que cela concerne une rupture professionnelle, une dette, une problématique de santé ou un justificatif manquant dans un dossier quelconque... En effet, cela a généralement une incidence qui peut vite mettre en péril les ressources mensuelles de base.

En tant qu'organisme gestionnaire, notre rôle consiste à informer les futurs résidents des aides dont ils peuvent bénéficier. Il s'agit non seulement d'entrevoir si le projet logement est réalisable d'un point de vue budgétaire, mais aussi d'alléger la charge locative dès l'entrée dans le logement en mobilisant une palette de dispositifs :

- **L'AIDE PERSONNALISEE AU LOGEMENT ET AIDE AU LOGEMENT**

L'Aide Personnalisée au Logement (APL) est une aide financière versée par la Caisse des Allocations Familiales à certains résidents aux ressources modérées, destinée à réduire leurs dépenses de logement.

Elle est calculée selon différents critères : la composition de la famille, la situation professionnelle actuelle, les revenus de l'avant-dernière année précédant la demande, la zone géographique, du montant équivalent au loyer et charges du logement occupé ...

Le conventionnement APL foyer est une nécessité pour ces jeunes aux situations financières et sociales précaires.

Sur les 129 jeunes hébergés en 2025, 58 jeunes ont bénéficié de l'aide au logement (APL et AL). Soit 44.96% des résidents ont eu droit à une aide pour financer leur hébergement, un taux légèrement supérieur à 2024.

Il est à noter que les résidents en alternance (séjour fractionné) ne peuvent pas bénéficier de cette aide.

La simulation d'Aide Personnalisée au Logement est calculée lors du premier entretien. Puis, la constitution d'un dossier de demande APL est systématique à l'entrée de chaque jeune.

- **LA GARANTIE VISALE**



de surendettement ou d'exclusion.

Globalement, les jeunes accueillis sont dans une grande vulnérabilité financière. La plupart des jeunes n'ont que peu ou pas d'épargne, ce qui les rend très vulnérables en cas de difficultés financières imprévues. Cette absence de ressources de dépannage peut rapidement les plonger dans des situations



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

VISALE est un dispositif de garantie contre les loyers impayés et dégradations, inauguré le 20 janvier 2016 par la Ministre du Logement Sylvia Pinel.

Elle est une garantie locative gratuite, proposée par Action Logement, qui permet de couvrir les loyers impayés en cas de difficultés financières du locataire. L'utilisation du dispositif VISALE⁶ est une solution pertinente pour pallier ce manque de garanties.

L'objectif du dispositif VISALE est d'aider la mobilité pour favoriser l'emploi.

Il est envisagé pour l'ensemble des entrants, comme une garantie lors de leur séjour.

En cas de difficultés passagères, en plus du soutien et de l'accompagnement de l'équipe d'encadrement, la demande de mise en jeu de la garantie des loyers permettra aux jeunes concernés de se maintenir dans leur logement, le temps de régulariser et stabiliser leur situation financière.

La garantie VISALE est l'un des critères incontournables d'accès au logement au Fort.

Les situations financières et professionnelles étant de plus en plus complexes et incertaines, elle peut être sollicitée dès les premiers signes de difficultés de paiement et rassurer le jeune sur son hébergement.

De plus ce dispositif est un atout non négligeable lors d'une demande de logement sur le parc privé à la sortie du FJT.

- **L'AIDE MOBILI-JEUNE**

L'aide MOBILI-JEUNE permet de réduire le montant du loyer et de pouvoir prendre un logement proche du lieu de travail. L'aide est versée par *Action Logement* et est attribuée sous certaines conditions.

Le montant de l'aide varie de 10 € minimum par mois à 100 € maximum par mois et est plafonnée à 1100 € par année de formation sur 11 mensualités.

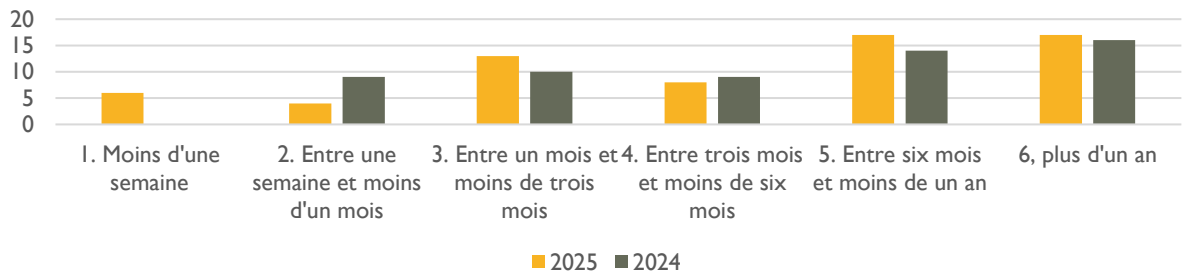
Le calcul est effectué sur le loyer après déduction de l'aide personnalisée au logement (APL) si le demandeur en bénéficie.

Nous n'avons eu aucun résident bénéficiant de cette aide en 2025.

⁶ VISALE : dispositif de l'Etat qui permet au futur locataire de demander à Action Logement de se porter caution et de financer les impayés de loyers et charges.

7. LA DURÉE MOYENNE DES SÉJOURS

RÉPARTITION SELON LA DURÉE DU SÉJOUR (JEUNES SORTIS)



16

Ces données sont établies sur la base des 65 résidents sortis du foyer entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025. On observe une diminution constante de la durée moyenne de séjour globale depuis 2023.

La moyenne est passée de 12,3 mois en 2023 à 8,5 mois en 2025, soit une réduction d'environ 31 % en deux ans. Cela traduit une accélération du turn-over lié à l'évolution du projet professionnel.

La majorité des résidents séjournent un peu plus de six mois : 17 jeunes sont restés entre six mois et un an, tandis que 17 autres ont résidé au Fort plus d'un an, marquant une légère progression par rapport à l'année 2024.

Cette tendance confirme que le FJT remplit sa mission de sécurisation des parcours de formation et d'insertion, offrant la stabilité nécessaire pour mener à bien des projets s'étendant sur une année scolaire ou un cycle d'alternance complet.

Toutefois, l'année 2025 se distingue par l'apparition de séjours de moins d'une semaine, concernant 6 jeunes, alors que ce cas de figure n'existait pas l'année précédente. Cette évolution, associée à l'augmentation des séjours d'un à trois mois, suggère que le foyer répond de plus en plus à des besoins de logement temporaires ou à des situations d'urgence.

Le marché de l'emploi subit de profondes transformations, impactant directement les jeunes travailleurs :

- La digitalisation, l'automatisation et l'évolution des compétences recherchées modifient les critères de recrutement des entreprises. Des exigences accrues : de plus en plus d'employeurs exigent une première expérience, compliquant l'accès à l'emploi pour les jeunes diplômés.
- Le rapport à l'emploi des jeunes et leurs attentes a également profondément changé ne se retrouvant pas toujours dans le fonctionnement des entreprises dans lesquelles ils obtiennent un contrat de travail.

Cette dualité a une incidence directe sur le raccourcissement de la durée du séjour. Les exigences accrues des employeurs et les réticences des jeunes à s'engager dans une carrière professionnelle complique l'insertion professionnelle des jeunes.

8. RAISON DU DÉPART DU FJT/ LA SITUATION DE LOGEMENT À LA SORTIE

Sur ces 65 jeunes ayant mis fin à leur hébergement au cours de l'année 2025 :

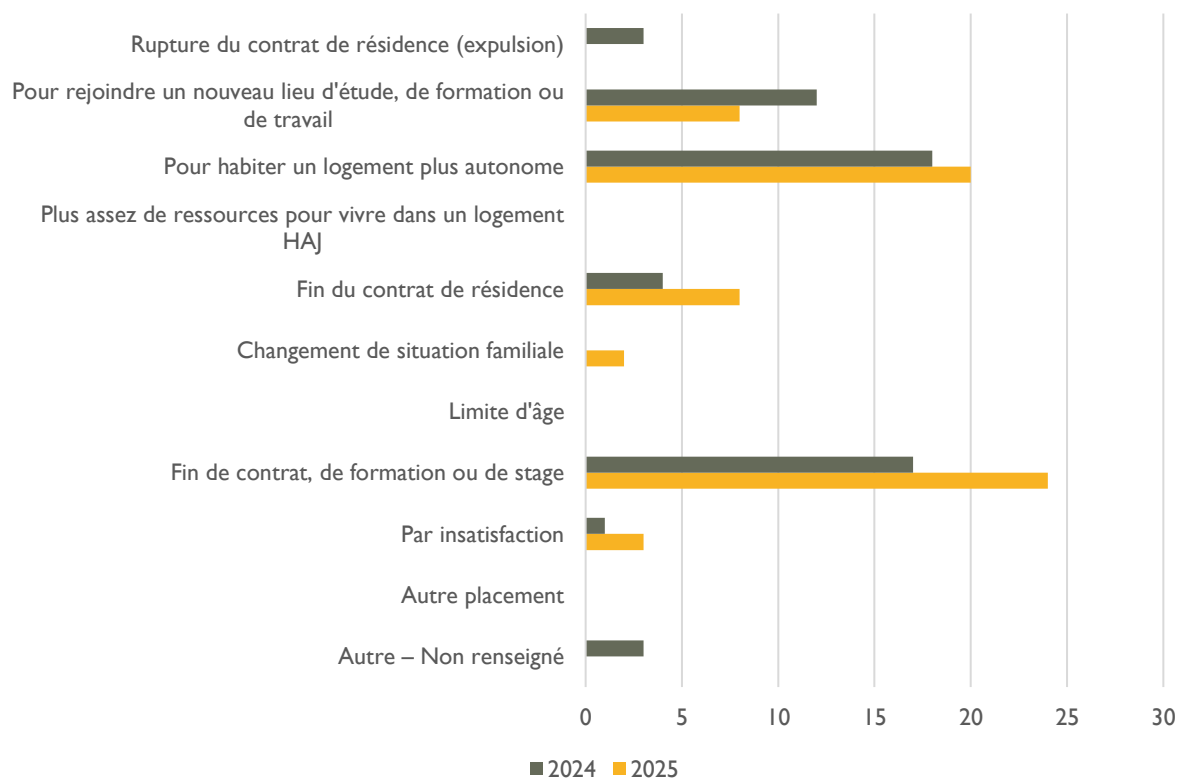
- 30.7% des jeunes sont parvenus à louer une habitation en complète autonomie (contre 43.5% en 2024)
- 12.3% ont quitté le Fort pour intégrer une nouvelle formation ou travail sur un autre territoire (contre 20.68% en 2024)
- 36.92% ont quitté Le Fort par une fin de contrat, de formation ou de stage (contre 29.31% en 2024)
- Aucun n'a été exclu pour non-respect du contrat de résidence et impayés

17

L'analyse des motifs de départ des 65 résidents ayant quitté l'établissement en 2025 révèle un glissement notable des trajectoires de sortie vers une dépendance accrue aux échéances contractuelles. Si l'accès à un logement autonome demeure un objectif clé, sa réalisation est en net recul. Cette baisse suggère que le passage vers le parc locatif privé ou social devient plus complexe pour les résidents, probablement en raison de la précarité financière mentionnée précédemment.

Le motif principal de départ est désormais lié à la fin d'un contrat de travail, d'une formation ou d'un stage. Ce chiffre démontre que la durée de présence au FJT est de plus en plus dictée par le calendrier professionnel ou scolaire plutôt que par une stabilisation résidentielle préalable.

PRINCIPALE RAISON DU DÉPART (JEUNES SORTIS)





Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Enfin, un indicateur très positif de l'activité 2025 est l'absence totale d'expulsions pour non-respect du contrat de résidence ou impayés. Ce résultat est d'autant plus remarquable que le public accueilli présente des ressources financières de plus en plus limitées. Cela souligne l'efficacité de l'accompagnement social et de la gestion locative préventive de l'équipe du FJT, qui parvient à maintenir les jeunes dans leur logement jusqu'au terme de leur projet malgré un contexte économique difficile.

Les solutions de type CHRS, hôtel social ou sous-location sont quasi inexistantes en 2025, suggérant que les jeunes sortent majoritairement vers des solutions pérennes. Mais le bilan du relogement des jeunes sortants demeure préoccupant.

18

Seuls 40% des résidents quittent la structure avec un contrat de location effectif. L'accès au logement se concentre sur le parc privé, qui représente 84.6 % des baux signés, tandis que l'accès au parc public reste insuffisant (14.4 %).

La demande de logement social connaît une progression constante ces dernières années pour compter plus de 2,7 millions de ménages en 2024 (deux fois plus en vingt ans, quatre fois plus en quarante ans) sur l'ensemble de l'hexagone. Dans le même temps le nombre de logements sociaux disponibles à la location suit une pente inverse.⁷

Pour ceux qui n'ont pu obtenir un logement autonome, le report se fait tout naturellement vers les parents, la famille ou les amis pour 36.9 % d'entre eux.

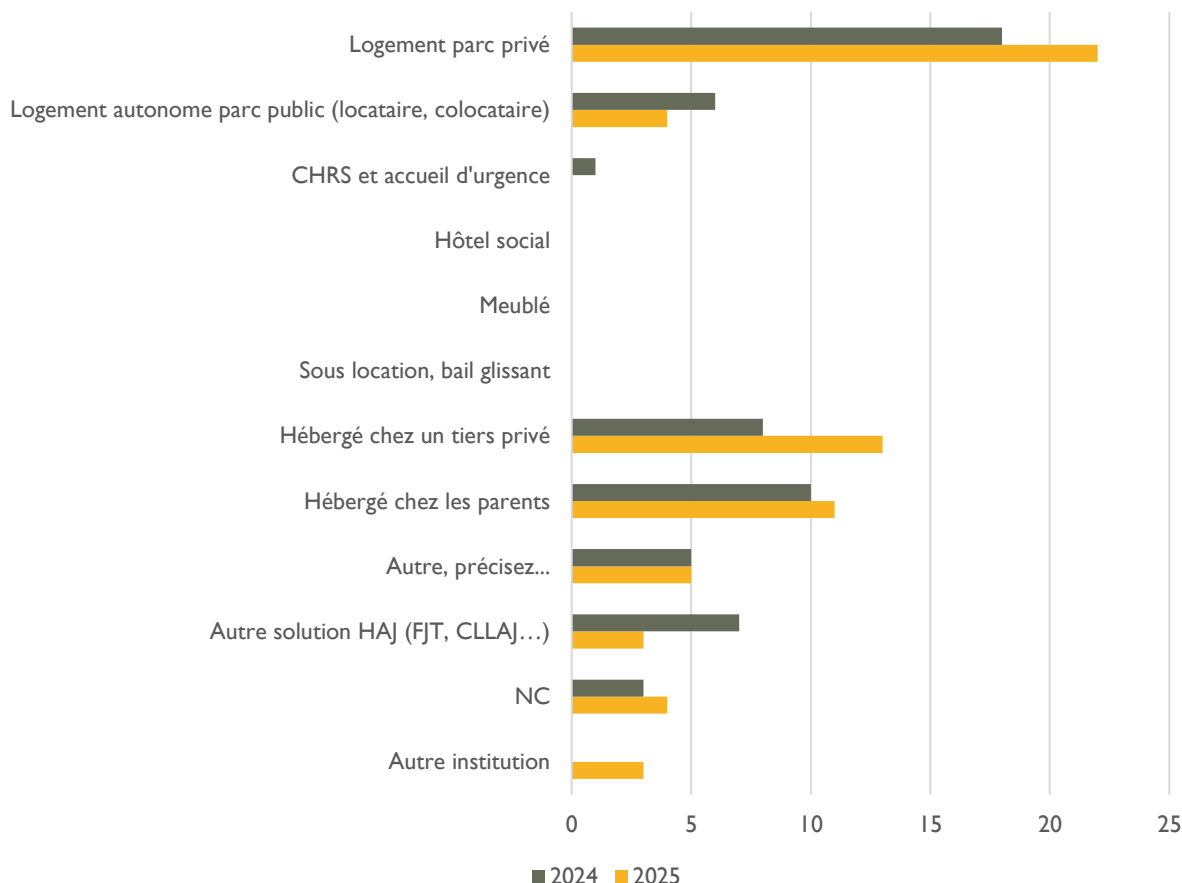
En 2020, le rapport sur « l'Etat du mal logement en France »⁸ faisait état de 590 000 personnes hébergées chez des tiers (hors parents) en 2020. Notre public n'échappe pas à cette réalité.

10.7 % des jeunes s'orientent vers des solutions de transition, une nouvelle résidence Habitat Jeunes (FJT), un accompagnement via les CLLAJ ou une nouvelle institution.

⁷ <https://www.fondationpourlelogement.fr/>

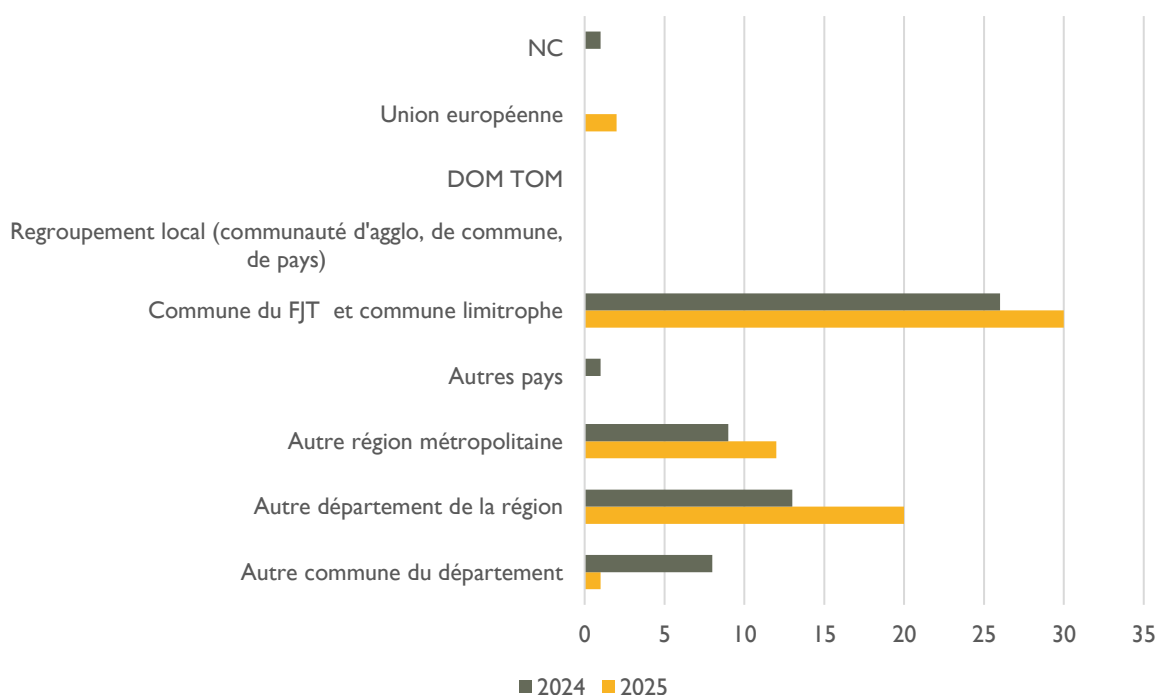
⁸ <https://www.fondationpourlelogement.fr/>

TYPE DE SOLUTION TROUVÉE (JEUNES SORTIS)



9. LIEU ET DESTINATION À LA SORTIE

LIEU DE DESTINATION À LA SORTIE





Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

En 2025, le choix de destination des résidents sortants du Fort est :

- **près de 46% d'entre eux restent sur Montauban et le Grand Montauban**
- 1.5% choisissent le Tarn-et-Garonne
- 31% vont dans un autre département de la région
- 18.5% se déplacent en métropole
- 3% choisissent l'union européenne

10. INTERMÉDIATION LOCATIVE

L'intermédiation locative consiste en l'intervention d'un tiers entre un propriétaire bailleur et une personne en situation précaire. Elle permet l'accès au logement de personnes aux revenus modestes, tout en garantissant une sécurisation de la relation propriétaire/locataire.

Elle peut prendre deux formes : la location/sous-location, et le mandat de gestion. Dans les deux cas, un accompagnement social et une gestion locative rapprochée sont assurés.

En location/sous-location

Garantie par l'Etat, cette modalité permet de louer son bien à une association agréée qui y loge une famille à revenus modestes. L'association devient, de fait, le locataire. C'est elle qui verse le loyer et qui garantit le bon entretien du logement.

En mandat de gestion

Le propriétaire confie son bien à l'association, qui agit en tant qu'agence immobilière à vocation sociale (AIVS). L'association effectue la gestion locative et l'accompagnement social des familles lorsqu'il est nécessaire.

En lien avec le bailleur social « PATRIMOINE LA LANGUEDOCIENNE », nous assurons notre mission d'intermédiation locative et louons plusieurs logements. Dans le cadre de la gestion locative adaptée, L'ACCUEIL DU FORT est le locataire en titre du logement et celui-ci est mis à disposition à titre onéreux à des personnes rencontrant des difficultés d'accès au logement. L'équipe du FORT fait l'état des lieux avec le propriétaire, signe le bail et est l'unique correspondant pour la gestion locative et toute question concernant les occupants du logement. C'est ainsi que nous avons pu proposer en 2024 à 5 jeunes de bénéficier de ce dispositif, véritable tremplin à l'autonomie. L'un d'entre eux a pu bénéficier d'un bail glissant avec le bailleur social grâce au travail d'accompagnement proposé par l'équipe. Cet accompagnement s'est traduit par le soutien :

- La gestion budgétaire et les démarches administratives
- La gestion du quotidien dans le logement : fonctionnement des éléments techniques, embellissement



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

- La connaissance des droits et devoirs des locataires : payer le loyer et les charges, respecter l'usage prévu du logement, prendre en charge l'entretien courant du logement, ...
- L'accès aux droits : notamment l'aide au logement et autres allocations
- L'inclusion dans le voisinage et un ancrage local dans une sociabilité de quartier, le repérage et le plein usage des services de proximité
- L'orientation vers les divers services sociaux, sanitaires, d'insertion professionnelle, etc.
- La prévention des ruptures et la sortie vers le logement autonome

La fréquence des rendez-vous varie en intensité en fonction des besoins exprimés par le jeune et surtout, en fonction de l'évolution de sa situation. Ce qui demande une veille permanente de la part de l'équipe.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

BILAN DE L'ACTION SOCIO-ÉDUCATIVE

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

La résidence du Fort propose un accompagnement renforcé à deux publics.

- ✓ Jeunes ayant le statut de Mineurs Non Accompagnés (MNA) encore mineurs ou devenus majeurs et pris en charge par le conseil départemental de la Haute Garonne, ayant entre 16 et 21 ans.
- ✓ Jeunes en Contrat Jeune Majeur avec le Conseil Départemental du Tarn-Et-Garonne ayant entre 18 et 21 ans. C'est-à-dire des jeunes sortis de placement, de familles d'accueil, ou du domicile familial avec une mesure AEMO (Assistance Educative en Milieu Ouvert) et qui sont actuellement en Contrat Jeune Majeur.

22

Pour l'année 2025, deux intervenantes socio-éducatives ont été consacrées à leur accompagnement : une conseillère en économie sociale et familiale et une monitrice éducatrice.

1. Les mineurs non accompagnés (MNA) pris en charge par le Conseil Départemental de la Haute Garonne (CD31)

Le Conseil Département de Haute-Garonne nous confie la prise en charge globale de jeunes mineurs non accompagnés (MNA) ayant entre 16 et 18 ans. Ces jeunes sont majoritairement des garçons et arrivent principalement d'Afrique subsaharienne et sont pris en charge par l'aide sociale à l'enfance.

Nous réservons 14 places à leur accueil : 8 places en chambre double au sein du FJT et 6 places en studios situés dans notre annexe.

Le jeune est accueilli grâce à un contrat de séjour tripartite (CD31/ Direction/jeune). La prise en charge financière est un prix de journée. Elle comprend les frais liés à l'apprentissage de la langue, la scolarité, la formation, le logement, l'équipement, l'alimentation, les loisirs, la mobilité, la santé, la vêture et l'argent de poche...

Ils sont hébergés sur la résidence en chambre double, le temps de leur minorité, puis en studio sur une annexe dès la majorité acquise.

Depuis la création du service en juin 2015, soit en 10 ans, le service a accueilli 40 jeunes MNA orientés par le CD31, dont 13 étaient encore présents au 31 Décembre 2025 sur la structure.

Nombres de jeunes MNA accueillis en 2025 : 14 soit une moyenne de 13 jeunes par mois

- Dont 1 admission



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

- Dont 1 départ :
 - o 1 en CDD de 6 mois en tant que plaquiste et en logement autonome parc privé

Au cours de cette année, nous constatons très peu de mouvement sur le service. Ce qui s'explique par la forte présence de jeunes majeurs en fin de parcours, qui terminaient leur formation professionnelle courant 2025.

Sur les 5 jeunes qui se sont présentés au CAP en juin 2025 :

- o 3 l'ont obtenu
- o 2 ont échoué et ont décidé de redoubler leur deuxième année de CAP, afin de valider leur diplôme en 2026.

Sur les 3 jeunes ayant obtenus leur diplôme, 1 a été embauché dans la continuité de son apprentissage en CDI, et les deux autres n'ont pas trouvé d'emploi dans leur secteur d'activité principalement par manque de mobilité. En effet, le permis de conduire reste un facteur essentiel à l'embauche principalement dans le secteur du bâtiment.

1.1 CONDITIONS D'ACCUEIL ET ORGANISATION DU SERVICE

Dans le respect de la Loi 2002-2 du 2 janvier 2002, les jeunes bénéficient d'un accompagnement spécifique et sont suivis par un référent socio-éducatif tout au long de leur séjour. L'évaluation de la situation individuelle et l'identification des besoins spécifiques du mineur sont les préalables à toute action socio-éducative.

Le référent socio-éducatif est chargé de construire et de mettre en œuvre l'accompagnement socio-éducatif et dans ce but il établit avec le jeune accueilli un PPA (Projet Personnalisé d'Accompagnement).

L'objectif de cet entretien est de connaître les raisons du mouvement migratoire et la situation du mineur dans son pays d'origine, de préciser les possibilités de développement du mineur dans la société française mais également, de recueillir son opinion sur son parcours et ses projets, de repérer ses capacités, ses ambitions, ses difficultés personnelles, etc...

Cet outil va permettre d'organiser, mettre en place, établir les priorités et coordonner les démarches suivantes.

L'apprentissage de la langue française

Dans un premier temps, les référentes les orientent vers des cours de FLE (Français Langue Étrangère) car beaucoup ont été peu scolarisés voire pas du tout dans le pays d'origine. Ils suivent donc des cours d'alphabétisation dès leur arrivée en France, ce qui leur permet d'avoir les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul avant de commencer une formation. Afin d'optimiser leur intégration sociale et professionnelle, nous avons depuis juillet 2017 choisi de renforcer l'apprentissage du français et des savoirs de base en complément de ceux reçus au centre de formation OSENGO. À ce titre, une intervenante se rend à la résidence plusieurs fois par semaine en fonction des disponibilités des jeunes.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Ils sont suivis au niveau de la santé (centre de prévention et de dépistage, bilan de santé, déclaration médecin traitant, mise à jour du carnet de vaccinations, orientation vers des spécialistes si nécessaire...)

Un suivi administratif

L'équipe éducative assure également un suivi administratif auprès de ces jeunes : accès aux droits, démarches auprès des consulats et ambassades (cartes consulaires, RAVEC, passeports, ...), demande de régularisation du séjour en préfecture (premières demandes et renouvellement). En 2025, l'équipe s'est déplacée 3 fois à Paris et 2 fois à Lyon, afin d'accompagner les jeunes dans l'ambassade de leur pays d'origine.

La scolarité

Les jeunes sont accompagnés au niveau de la scolarité : évaluation de niveau et propositions d'orientation scolaire avec le CIO, recherche et l'orientation scolaire et /ou professionnelle, lien avec les professeurs, les référents de formation et les employeurs, recherches de stage. L'intervenante propose également un accompagnement individualisé en fonction du niveau du jeune et de la formation suivie et un soutien scolaire.

L'emploi

Un accompagnement à la recherche d'emploi est proposé depuis 2017 par une conseillère en insertion professionnelle (CIP), en tant que chargée de mission. Cela se traduit par une aide à la rédaction des CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, compréhension d'une fiche de paie et d'un contrat de travail, mise en relation avec le CFA, la CCI. Elle rencontre également le jeune afin de recueillir ses attentes, médiatiser les rencontres avec l'employeur en cas de désaccord. Elle organise des rencontres jeune/employeur/CFA/éducatrices et propose des ateliers collectifs sur le monde du travail, agences d'intérim par exemple. Elle accompagne physiquement le jeune tout au long de son parcours d'apprentissage : rencontre avec l'employeur, signature des conventions de stages/contrats d'apprentissage, suivi, bilan. En amont, elle réalise une prospection des employeurs potentiels afin d'orienter les jeunes par la suite. En revanche, les éducatrices référentes se chargent d'accompagner les jeunes pour leur inscription à France Travail et à la Mission Locale.

Gestion de budget

L'apprentissage de la gestion d'un budget et mise en place d'une épargne est également un axe de travail auprès de ces jeunes. Ceci est d'autant plus important que les jeunes disposent d'une somme à la semaine pour gérer leurs courses alimentaires, ouverture et gestion du compte bancaire... Ces derniers fournissent les tickets de caisses afin que les éducatrices puissent les conseiller sur leurs achats, tant au niveau de l'équilibre alimentaire que la gestion du budget.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Gestion du quotidien

L'équipe éducative est souvent amenée à conseiller les jeunes dans leur quotidien : leur alimentation, l'hygiène de vie et corporelle, les déplacements, l'entretien du linge, du logement et à échanger de manière informelle sur des sujets très variés...

Les jeunes ont également la possibilité de s'inscrire à des loisirs, en club sportif ou salle de sports... Nous incitons fortement les jeunes à pratiquer un sport car cela contribue au maintien d'un bon équilibre psychique et à une bonne santé physique.

Pour finir, l'équipe leur propose des sorties culturelles et sportives ainsi que des ateliers collectifs.

25

1.2 SITUATIONS SCOLAIRES/PROFESSIONNELLES DES JEUNES PRESENTS SUR L'ANNEE 2025

LIEU DE FORMATION	ENTREPRISE	SITUATION PROFESSIONNELLE
CFA de Montauban	Euromaster	2 ^{ème} année Contrat d'apprentissage CAP Maintenance des véhicules
CFA de Montauban	LAPALU	1 ^{ère} année Contrat d'apprentissage CAP Plaquiste
CFA de Montauban	MTG	1 ^{ère} année Contrat d'apprentissage CAP Menuiserie
Lycée Polyvalent Le Garros à Auch	DTS	2 ^{ème} année Contrat d'Apprentissage CAP Maçonnerie
CFA de Cahors	Alves	2 ^{ème} année Contrat d'Apprentissage CAP Carreleur
Campus Saint Lubin à Caussade	Metal lift 82	2 ^{ème} année de Contrat d'apprentissage CAP Métallerie
CFA de Montauban	Ibis hôtel	1 ^{ère} année de contrat d'apprentissage CAP Restauration
CAP Maintenance des véhicules obtenu	Euromaster	CDI
CAP Installateur Thermique obtenu	Iziwork	Intérimaire en logistique
CAP Maçonnerie obtenu	Iziwork	Intérimaire en logistique
CFA TP Muret	GEIQ 82/Colas	1 ^{ère} année de Contrat d'apprentissage en CAP travaux publics
CFA de Montauban	MTG	2 ^{ème} année Contrat d'apprentissage CAP Menuisier
CFA de Pavie	FIMA	2 ^{ème} année Contrat d'apprentissage en CAP Mécanicien poids lourds
CAP Plaquiste obtenu	GEIQ/Lagarigue	CDD



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

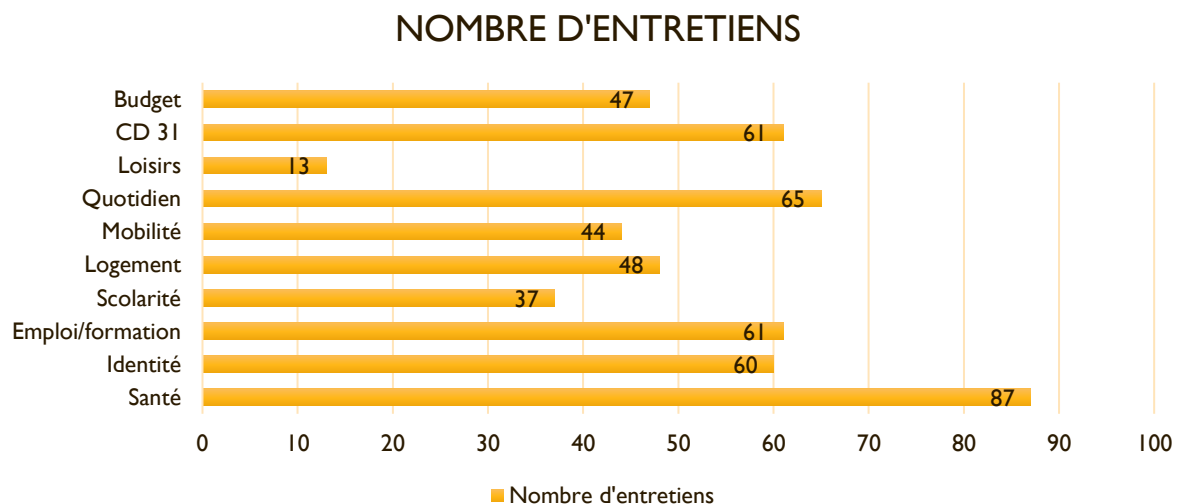
En date du 31.12.2025, nous constatons que tous les jeunes du service (mineurs et majeurs confondus), sont en emploi ou en formation professionnelle qualifiante par le biais d'un contrat d'apprentissage. En effet, les jeunes qui avaient commencé une première année de CAP sous le statut scolaire, ont pu trouver en collaboration avec la CIP, un employeur courant l'année 2025, pour réaliser la deuxième année dans une entreprise. Cette insertion professionnelle en cours de CAP est vraiment essentielle, elle permet de développer le savoir-faire et le jeune est plus facilement employable à l'obtention de son diplôme.

La situation professionnelle, permet aussi au jeune d'avoir des revenus, d'apprendre à gérer un budget, construire un projet à partir de son épargne tel que le permis de conduire qui est également un facteur facilitant l'embauche à l'issue de son CAP. D'autant plus, que la grande majorité des jeunes, à savoir 57% en 2025 est en emploi dans le secteur du bâtiment, ce qui nécessite l'obtention du permis pour être plus autonome sur les chantiers.

26

1.3 L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

L'équipe éducative du service d'accompagnement renforcé a réalisé 525 entretiens sur l'année 2025.



Nous remarquons que le motif principal des entretiens concerne l'accompagnement dans la santé, ce qui représente 87 entretiens.

Ces chiffres s'expliquent par des besoins de soins particulièrement importants, tant au point de vue de leur santé physique qu'au plan de leur santé psychique.

Les MNA représentent un groupe particulièrement vulnérable sur le plan psychologique, du fait, pour une partie d'entre eux, d'événements traumatogènes vécus avant ou pendant leur émigration. De plus, l'accès limité aux soins et à la santé de manière générale pendant l'enfance empêche de détecter des pathologies importantes. En effet, plusieurs jeunes ont nécessité des suivis réguliers par des spécialistes tels que cardiologue, pneumologue ou service des grands brûlés, etc...

Comme on peut le voir, l'accompagnement repose beaucoup sur des moments informels, nous intervenons régulièrement sur le quotidien. Chaque fin de journée, les jeunes ont pour



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

habitude de venir partager un moment avec l'équipe éducative au bureau, pour faire un retour sur sa journée de travail, nous faire part d'un questionnaire, demander un conseil... C'est également un moment qui donne lieu à des échanges ou des conseils entre jeunes sur différents domaines de la vie quotidienne et qui crée une cohésion. Ces moments d'échange permettent un travail de proximité et permet d'instaurer une relation de confiance qui est la base de l'accompagnement.

L'équipe éducative est très fréquemment en lien avec les éducateurs référents du CD31, que ce soit par mail ou lors des rencontres.

Au cours de la minorité, nous fixons régulièrement des rencontres au sein de l'Accueil du Fort pour échanger sur la mise en place du projet du jeune, puis à la majorité lors des rencontres dans le cadre des demandes ou renouvellements de Contrat Jeunes Majeurs. Ce travail de proximité représente 61 entretiens pour l'année 2025.

27

2. Les jeunes en contrat jeune majeur avec le Conseil Départemental du Tarn-Et-Garonne (CD82)

Nous accueillons également des jeunes en contrat jeune majeur auprès du Conseil Départemental du Tarn-Et-Garonne.

L'équipe du Fort est chargée de la gestion locative puisque chaque jeune gère lui-même son loyer. Cela se traduit par l'état des lieux d'entrée et de sortie du logement, le suivi du paiement du loyer, l'accompagnement à la demande de prestations d'aides au logement et son suivi.

Contrairement au public précédent, l'accompagnement global est assuré par leur éducateurs référents du CD82. Néanmoins, il arrive souvent que ces jeunes nous interpellent notamment pour certaines démarches administratives (CSS, scolarité, prise de rendez-vous de santé...) lorsque les éducateurs référents ne sont pas disponibles.

Une convention partenariale est signée avec le CD82 et révisée chaque année, définissant le nombre de places allouées qui est actuellement de 11 places : 8 en chambres double au sein du FJT et 3 en studios situés dans notre annexe.

En 2025, nous avons décidé de diminuer le nombre de studios réservés au CD 82 de 6 à 3 studios, par manque d'occupation sur les années passées.

Accueil sur l'année 2025 : on comptabilise une moyenne d'occupation de 9,4 jeunes, soit un taux d'occupation à 85%. On peut donc en conclure que le nombre de places allouées dans le cadre de la convention correspond davantage aux besoins.

Durant cette année, il y a eu :

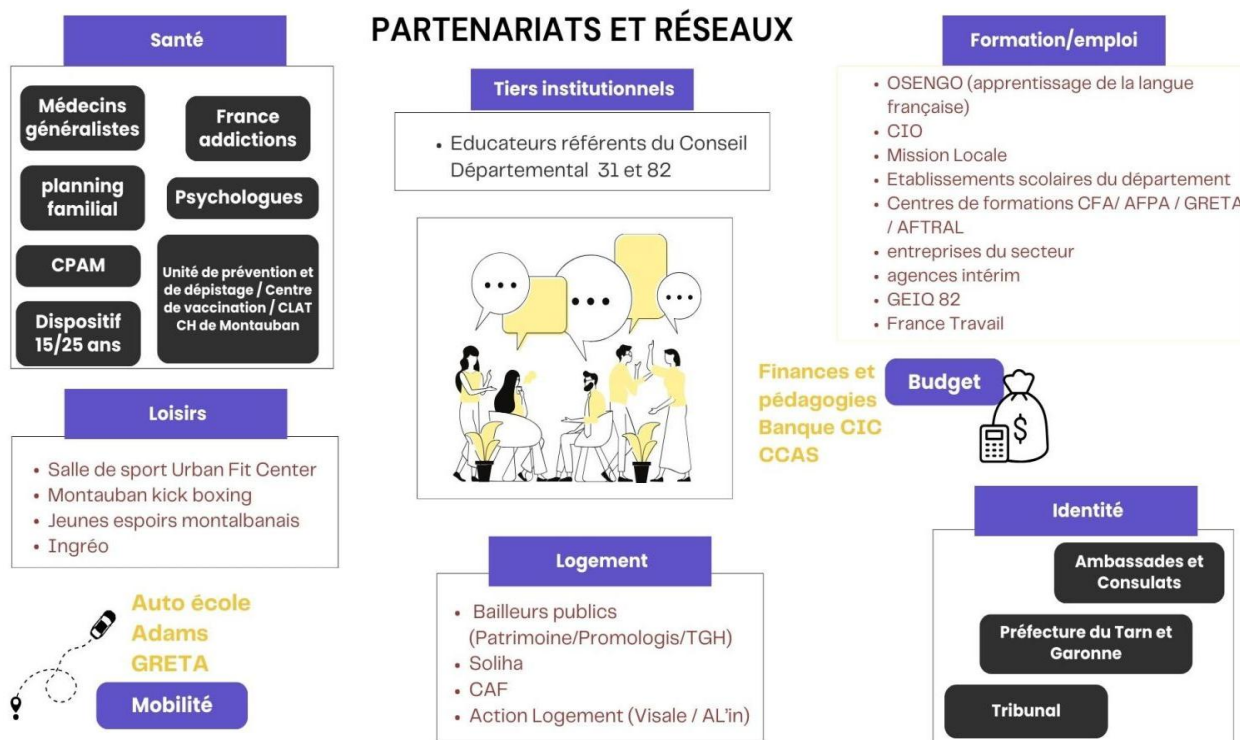
- 8 admissions
- 7 départs

L'équipe éducative effectue un tour des chambres une fois par mois afin de vérifier que le logement soit bien entretenu et les mesures de sécurité bien respectées. Si besoin l'équipe prodigue des conseils sur l'entretien de celui-ci. En effet, la présence de l'équipe éducative sur le lieu de vie du jeune permet de repérer des problématiques et d'en informer les référents. Les jeunes sont prévenus au préalable de notre visite.

Une réunion mensuelle est programmée entre les éducatrices du FJT et les éducateurs du CD82 afin de faire un point sur le suivi de chaque jeune et ainsi coordonner les actions de chacun dans le but d'accompagner au mieux chaque jeune.

3. PARTENARIAT ET Réseaux

Afin d'accompagner au mieux les jeunes, l'équipe sollicite et oriente des jeunes vers les professionnels et associations extérieurs suivants :



4. La vie collective

Nous avons été sollicités par les étudiants de l'organisme Erasme⁹ pour travailler sur un projet collectif. Nous avons évoqué qu'il persiste un peu de difficulté à faire se rencontrer le public du service MNA et celui de l'habitat jeune même si une belle évolution est à noter. Afin de renforcer cette dynamique, nous avons pensé créer un atelier basé sur l'échange en mixant les publics.

⁹ ERASME, Institut du travail social Expert du social, l'Institut du travail social et son CFA délivrent des formations aux métiers d'éducateur spécialisé et de moniteur éducateur. <https://www.erasme.fr/>



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Après réflexion, les étudiants ont proposé des tables rondes avec présentation de chacun sous forme de portrait chinois. Ce qui consiste à déceler certains aspects de la personnalité au travers d'un questionnaire basé sur l'identification à des objets, des éléments ou des personnes. L'intérêt de ce support est de pouvoir s'adapter à tous, en prenant appui sur des images si le vocabulaire n'est pas maîtrisé. Cette expérience leur a permis de se côtoyer, d'apprendre à se connaître ainsi que d'apprendre à se présenter à l'écrit dans un premier temps, puis l'oral devant une ou plusieurs personnes.

Pour l'année 2025, notre axe d'action portait sur l'ouverture à la culture et aux loisirs sous différentes formes, en programmant des sorties extérieures, dans notre commune et en France.

Dans ce cadre nous avons organisé une visite au Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse en période de vacances scolaire. Malheureusement nous avons eu peu de participants. En effet, les jeunes du service sont davantage en contrat d'apprentissage que scolaire et donc pas disponible en semaine. Les vacances de Noël ou les vacances d'été restent les périodes les plus adéquates pour proposer une activité commune.

Comme chaque année, nous avons reprogrammé les soirées Running du jeudi soir cette fois-ci sur une période de 4 mois, de décembre 2025 à Mars 2026.

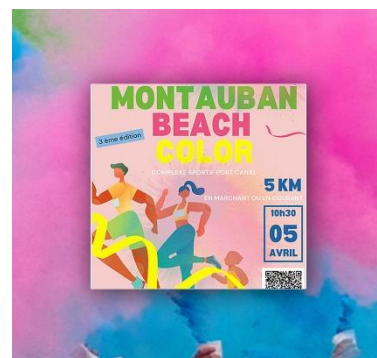
Les places de marathon ayant été prises d'assaut nous n'avons pas pu nous inscrire à la course de 10 km proposé.

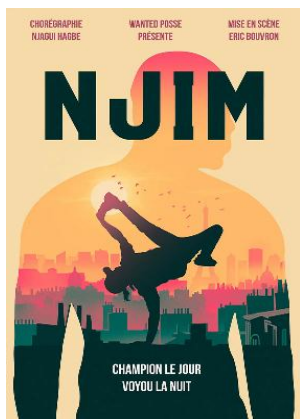
Nous avons donc opté pour une autre course proposée à la même période, la « Beach Color ». Organisée par Montauban Beach Soccer82 et l'association Move Your Fac, avec le soutien du service Jeunesse et Vie étudiante du Grand Montauban.

Accessible à tous, cette course de 5 km a rencontré un franc succès auprès de nos jeunes, portant notre groupe à 23 participants. Cette journée a été riche en couleurs, en bonne humeur et en réussite puisque le premier prix a été remporté par un jeune de la résidence.

Un bon moment, qui s'est suivi d'un pique-nique en commun.

Au cours de cette année 2025, les jeunes ont aussi eu l'occasion de découvrir d'autres activités moins conséquentes : le bowling, le Laser Game, le canoé.





En mai 2025, un groupe de 12 jeunes a assisté à une représentation au théâtre de Montauban, d'une pièce nommée « NJIM ».

Nous avons pour objectif de leur faire découvrir la culture sous une autre forme. En effet, aucun jeune présent à cette sortie n'avait déjà eu accès au théâtre.

Nous avons choisi une pièce qui paraissait accessible pour notre public et qui mettait en scène l'histoire de NJIM, un jeune homme partagé entre deux univers : Champion du monde de danse hip hop le jour, voyou la nuit.

Dans l'ensemble, les résidents n'ont pas vraiment adhéré à cette proposition de représentation, mais ont quand même pu découvrir le jeu sur scène.

Enfin, nous avons organisé un séjour de trois jours à la mer en août 2025. Nous avons séjourné au Centre de Vacances Bel Horizon AVEA situé à Narbonne plage, à 15 minutes à pied de la mer. Ce projet nous a permis d'aborder différentes thématiques comme :

- Le vivre ensemble
- La cohésion
- L'aquaphobie (en lien avec le parcours d'exil). Nous avons accès à une piscine dans le centre pour les jeunes les plus réticents à se baigner en mer à cause de l'appréhension.

Ce projet a également favorisé l'intégration en France par le biais de la découverte d'autres activités, de paysages variés.

Le centre proposait plusieurs espaces et équipements à disposition (ping-pong, terrain de foot et basket, etc...). Volontairement, nous avons choisi une formule en pension complète pour faire découvrir l'alimentation française aux jeunes et susciter des échanges sur les modes de vie et l'alimentation.



Les résultats dépassent largement nos attentes.

Tous les jeunes du service ont pu s'organiser pour se libérer de leur situation professionnelle et participer, soit 13 jeunes. L'esprit de groupe a été le fil conducteur du séjour, les jeunes se



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

sont vraiment saisis de cette opportunité pour partager des bons moments et découverte mutuelle.

La charte de bon comportement que nous avons créé au préalable a permis de poser le cadre du séjour et d'éviter des débordements.

Ce séjour a aussi permis aux référentes socio-éducatives de partager des moments privilégiés avec les jeunes en dehors des temps éducatifs ou administratifs.

Pour compléter la diversité des activités culturelles, nous envisageons pour l'année 2026 également de participer à un concert ou un festival tout en maintenant les activités qui ont les activités qui ont connu un succès.

31

Axe de travail autour de l'autonomie dans les démarches administratives

Dans le cadre de l'accompagnement, notamment dans les démarches administratives, nous avons constaté une problématique dans l'apprentissage de l'autonomie.

Régulièrement, les jeunes nous sollicitent pour des formalités dites basiques telles que : l'envoi d'un e-mail, avec ou sans pièce jointe, envoyer un courrier, avec ou sans RAR, scanner un document.

Or, il est essentiel qu'ils apprennent à maîtriser ces codes, les différents supports administratifs et interlocuteurs gravitant autour de leurs situations personnelles.

Il serait judicieux de travailler ce projet avec notre intervenante en FLE, en suggérant la mise en place d'ateliers collectifs ou individuels sur cette thématique. Actuellement, l'intervenante apporte déjà son soutien de manière occasionnelle dans la rédaction de courrier, pour compléter un formulaire, etc... Il s'agit également d'impliquer davantage le jeune au quotidien dans les démarches administratives qui sont liées à son projet pour acquérir une certaine autonomie tout au long de son parcours.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

LE SERVICE HABITAT JEUNES

La mission socioéducative des résidences Habitat Jeunes est définie par la circulaire ministérielle du 18 mai 1971, qui reconnaît ces structures comme des établissements à vocation sociale associant une fonction d'hébergement à une action éducative et socioculturelle. Cette mission vise à soutenir la formation, la promotion et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes accueillis. Les résidences Habitat Jeunes se caractérisent ainsi par une double dimension : l'accès au logement et la mise en œuvre d'actions éducatives, culturelles et pédagogiques. L'accompagnement proposé par le service Habitat Jeunes s'inscrit pleinement dans ce cadre.

Par ailleurs, la circulaire CNAF de 2015 précise les modalités d'intervention en structurant l'offre de service autour de trois axes complémentaires :

- L'accompagnement individuel
- L'accompagnement collectif
- La présence éducative sur le numérique à travers le dispositif *Promeneurs du Net*.

Ces formes d'accompagnement, articulées entre elles, permettent de répondre de manière globale aux besoins des jeunes et de soutenir leur parcours vers l'autonomie, notamment en matière de logement et d'insertion sociale et professionnelle.

En 2025, les jeunes hébergés au Fort ont bénéficié d'un accompagnement individualisé portant sur les thématiques propres aux résidences Habitat Jeunes, telles que le logement, l'emploi, l'insertion sociale, la santé et la scolarité, tout en intégrant les enjeux sociétaux actuels.

Ces accompagnements ont été complétés par des actions collectives, mises en œuvre sous forme d'ateliers, en lien avec des partenaires disposant d'une expertise certaine sur les thématiques abordées. La présence éducative sur le Net est venue appuyer les contenus transmis et en facilitant l'accès à l'information.

L'accompagnement proposé, structuré selon ce triptyque, est présenté ci-après à travers son déploiement en 2025, en lien avec les orientations définies l'année précédente.

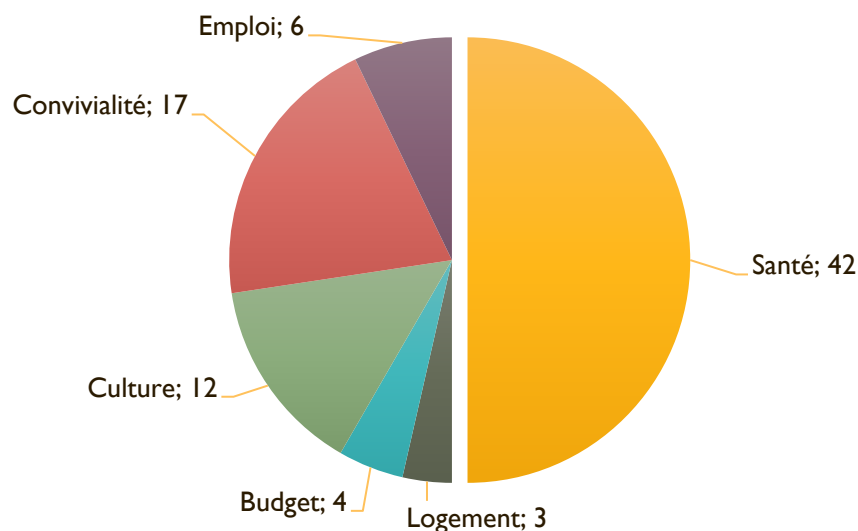
1. ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

L'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre d'un projet pédagogique structuré, articulé autour du développement de l'autonomie, de l'insertion sociale et professionnelle, de la santé mentale et de l'accès aux droits. L'ensemble des actions menées s'inscrit toujours dans une logique de participation active des résidents, de partenariats territoriaux et d'adaptation continue aux besoins identifiés au sein de la résidence ; même si l'engagement des jeunes dans les actions hebdomadaires se confronte à une tendance du repli sur soi depuis la pandémie du COVID.

Des actions favorisant l'accès à la culture, aux loisirs, au sport, à la santé et au bien-être, au développement de la citoyenneté et du vivre-ensemble, ainsi que des initiatives de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes ont ainsi été menées.

L'animation ne constitue pas une activité annexe mais elle garantit le lien social, le bien-être individuel et permet le transfert de compétences. Elle est indissociable de l'hébergement.

Sur l'année, **84 évènements collectifs** ont été organisés :



1.1. DES AXES TRANSVERSAUX : SANTE, BIEN-ETRE ET PARTICIPATION

Une attention particulière a été portée à la santé globale des résidents, envisagée dans ses dimensions physiques, mentales et sociales. Des actions régulières ont été proposées autour de l'activité physique, de l'alimentation et du bien-être, contribuant à la prévention, au renforcement de la cohésion collective et à l'engagement des jeunes. De janvier à octobre, deux séances de coaching sportif ont été organisés chaque mois. Les espaces extérieurs du Fort ont également permis aux jeunes d'organiser des tournois et des soirées sportives et ludiques.

Par ailleurs, des espaces d'expression et de régulation ont été maintenus, permettant l'émergence de projets initiés par les résidents, et renforçant ainsi leur pouvoir d'agir et leur implication dans la vie du foyer. A ce titre trois Conseils de Vie Sociale ont été organisés comme le préconise la loi du 2 janvier 2002.

1.2. DEUX SEMAINES THEMATIQUES

1.2.1. Semaine d'information et de sensibilisation à la santé mentale SISM (janvier 2025).

Organisée afin de répondre aux fragilités repérées chez les jeunes accueillis, des fragilités liées à la précarité, à l'isolement, à des parcours de vie complexes ou à la pression sociale et professionnelle. Il s'agissait de trois ateliers ayant touché vingt jeunes et permis de :

- Lever des tabous et normaliser l'évocation de la santé mentale
- Transmettre des repères et des outils de prévention
- Valoriser les ressources locales et partenariales, notamment à travers l'intervention de Ressources jeunesse. Cette collaboration a d'ailleurs été plébiscitée par les participants.
- Créer un climat de confiance et de soutien entre les résidents

34

1.2.2. Semaine européenne du développement durable (novembre 2025)

Dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable, trois ateliers ont été proposés afin de sensibiliser les résidents aux enjeux environnementaux et à l'impact de leurs pratiques quotidiennes. Ils visent le développement d'une conscience citoyenne et le renforcement de la dynamique collective.

Le 13 novembre 2025, nous avons voyagé dans les 2030 Glorieuses¹⁰. Guidés par William Foucault, explorateur du futur. Nous nous sommes immergés pendant deux heures dans une société plus juste, plus ouverte et plus heureuse.

Ce temps suspendu a permis de reprendre la main sur nos utopies, de les transformer en espaces critiques, alternatifs, mais surtout réalisables.



Dans le cadre de notre démarche de sensibilisation aux enjeux environnementaux, une action collective a été menée en 2025 en partenariat avec la SIRTOMAD¹¹. Cet atelier a permis d'échanger avec les résidents sur les bonnes pratiques du tri sélectif.

Pour ancrer cette dynamique dans le quotidien de la résidence, le local poubelles a été entièrement repensé. Sa nouvelle configuration facilite désormais le geste de tri grâce à une séparation claire, l'affichage de documentation et à l'utilisation de codes couleurs dédiés, rendant le dispositif plus lisible et accessible à tous.

Pour impliquer chaque jeune dès son arrivée, un sac de tri et un fascicule explicatif sont désormais remis lors de chaque état des lieux d'entrée. Cette démarche se prolonge dans la cuisine partagée avec la mise à disposition de seaux à compost. Les résidents se sont emparés

¹⁰ <https://www.2030glorieuses.org/>

¹¹ <https://www.sirtomad.com/>

de ce dispositif, assurant eux-mêmes, de manière responsable, le vidage collectif dans les bacs de la place Capéran. Ces actions concrètes permettent de transformer les pratiques écologiques en véritables réflexes citoyens au sein de la résidence.

Seize jeunes ont été concernés par ces ateliers.

1.3. PROGRAMMATION EDUCATIVE PAR TRIMESTRE

1.3.1. Trimestre 1 – Vie affective et sexuelle

En réponse à la demande des résidents pour de nouveaux intervenants sur cette thématique, le service a fait appel à l'association locale *Les corps fauves*¹², spécialisée dans l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) et la réduction des risques. Une sexothérapeute et animatrice, a conduit un cycle de trois ateliers mensuels. Pour rappel, auparavant nous faisons appel au Planning Familial qui n'avait pas rencontré le succès escompté.

L'approche bienveillante et inclusive de cette association a permis de créer un espace sécurisé d'échanges, suscitant un intérêt important et une forte participation, faisant de cet atelier le plus fréquenté de l'année 2025 (22 participants chaque atelier). Les participants ont pu réfléchir à leur propre comportement, recevoir des informations sur les IST/MST et les violences sexistes et sexuelles, et repartir avec des repères concrets pour leur vie quotidienne. Forts de ces résultats, nous avons déjà programmé la poursuite de notre collaboration pour l'année 2026.

1.3.2. Trimestre 2 – Gestion financière et accès aux droits



En partenariat avec Finances et Pédagogie¹³, un cycle de trois ateliers consacrés à la gestion budgétaire et à la fiscalité a été mis en place afin de soutenir le développement de l'autonomie financière des résidents.

Les contenus ont porté sur l'identification et la compréhension des ressources et des charges, la réalisation de la déclaration d'impôts, ainsi que la construction de projections financières à moyen et long terme.

L'adhésion des participants s'est toutefois révélée contrastée : certains se sont montrés particulièrement investis, tandis que d'autres ont exprimé plus clairement leurs réserves quant à la pertinence de ces temps collectifs.

Cette hétérogénéité met en lumière une limite fréquemment rencontrée dans l'accompagnement socio-éducatif, liée aux écarts de niveaux de maîtrise des compétences de

¹² <https://www.lescorpsfauves.fr/>

¹³ <https://www.finances-pedagogie.fr/nous-connaître/>



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

base et aux besoins différenciés des jeunes. Elle souligne l'importance d'adapter les modalités pédagogiques afin de mieux prendre en compte la diversité des acquis et des attentes.

1.3.3. Trimestre 3 – Prévention des addictions

En partenariat avec Addictions France, des ateliers de prévention et de sensibilisation aux mécanismes de l'addiction ont été mis en place, permettant de créer une passerelle vers les dispositifs d'accompagnement existants et de faciliter l'orientation des jeunes concernés.

L'approche, volontairement dynamique et participative, s'est appuyée sur des supports ludiques favorisant l'implication du groupe, la libre expression et l'appropriation des contenus. L'intégration d'un atelier de préparation de mocktails¹⁴ a constitué un levier pertinent pour travailler, de manière concrète, les représentations liées aux consommations, tout en valorisant des alternatives festives sans produits addictifs.

Ces actions ont contribué à l'émergence de prises de conscience et à l'adoption de comportements plus favorables à la santé dans les mois suivants. À titre d'exemple, M. G. a engagé une modification durable de ses habitudes en diminuant puis en arrêtant sa consommation de sucre et de boissons énergisantes, témoignant d'une meilleure compréhension des effets des conduites addictives sur sa santé.

Une dizaine de jeunes ont été régulièrement présents à ces ateliers.

1.4. CONVIVIALITÉ ET LIEN SOCIAL

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif, des temps conviviaux ont été proposés afin de soutenir la socialisation, le sentiment d'appartenance au groupe et le développement des compétences relationnelles.

La participation au Fort en Saveurs a permis de travailler l'ouverture culturelle et le développement de compétences culinaires, tout en facilitant les échanges dans un contexte informel.

Les tournois de pétanque, de badminton et de ping-pong, ainsi que les soirées jeux de société, ont constitué un support mobilisateur pour favoriser le lien social et encourager la coopération, le respect des règles et la gestion des émotions, chacun pouvant trouver sa place au sein du collectif.

La sortie canoë a, quant à elle, soutenu la confiance en soi, l'entraide et l'engagement dans une activité physique. Mais surtout elle a permis un temps convivial et propice aux échanges.

Historiquement, nous participions au semi-marathon de Montauban. En 2025, l'inscription à la « ColorRun » (la course des couleurs) s'est révélée plus inclusive et accessible. Elle a permis à

¹⁴ Les cocktails sans alcool sont souvent préparés avec des jus de fruits, du thé, du café, et d'autres ingrédients.

un plus grand nombre de personnes de s'investir dans une activité sportive valorisante, renforçant la cohésion du groupe, l'estime de soi et la reconnaissance sociale.



À raison de plusieurs fois par mois et mobilisant jusqu'à vingt résidents. L'ensemble de ces temps forts s'inscrit dans une dynamique éducative globale. Notre démarche vise non seulement à encourager la participation active et l'inclusion sociale des résidents, mais aussi à consolider le bien-être et l'insertion, leviers indispensables à leur autonomie durable.

2. ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

L'accueil constitue un élément central de l'intégration des jeunes. Dès la demande de logement, leurs besoins, ressources et potentialités sont identifiés. Après constitution du dossier, un entretien d'admissibilité est réalisé. Le début du séjour se formalise par la signature du contrat de séjour, du règlement de fonctionnement, la remise du livret d'accueil et la participation à des actions d'intégration. Par la suite, un projet d'accompagnement personnalisé est élaboré afin de structurer et jalonner le parcours du jeune au FJT.

Le service Habitat Jeunes accompagne également les jeunes dans l'accès à un logement autonome et le développement des compétences nécessaires à sa gestion. L'accompagnement s'appuie sur un réseau de partenaires locaux (Action Logement, bailleurs sociaux, collectivités, parc privé) et couvre l'ensemble du séjour :

- À l'arrivée : droits et devoirs, aide au logement, suivi du dossier CAF
- Pendant le séjour : savoir habiter, gestion du budget, entretien du logement, prévention des impayés
- Préparation à la sortie : équipement, garanties locatives, budget prévisionnel d'entrée dans le logement

Le soutien inclut également dans leur projection de mobilité géographique pour de nouveau projet professionnel dans de nouvelles régions (mise en relation avec les autres FJT du territoire national).



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

L'accompagnement individualisé est concentré sur les besoins fondamentaux : l'accès ou le maintien de l'emploi, la gestion budgétaire, la santé et la recherche dans le logement autonome.

Les **403 entretiens** menés ont permis d'apporter des réponses adaptées aux situations individuelles.

Cela fait un an que l'association a pris le parti de faire appel à une chargée d'insertion professionnelle pour optimiser l'insertion professionnelle de nos jeunes les plus fragiles. Une permanence un fois tous les 15 jours (voir plus en fonction du besoin) est proposée.

38

Depuis fin 2025, la dématérialisation des bordereaux CAF demande APL au sein de notre logiciel SIHAJ optimise le traitement des demandes. Cette automatisation accélère l'obtention des aides et sécurise ainsi, dans des délais réduits, une ressource financière indispensable.

Enfin, le Fort favorise l'autonomie des jeunes, l'accès à leurs droits à travers le soutien dans les démarches administratives (CAF, CPAM).

L'accompagnement vers l'emploi, la formation et la valorisation des compétences est également une mission prépondérante et que nous assurons de concert avec l'ensemble de nos partenaires.

La durée de séjour au Fort s'avère bénéfique à de nombreux égards et peut constituer un levier déterminant dans le parcours résidentiel d'un jeune.

À titre d'exemple, M. B est arrivé au Fort immédiatement après la signature de son premier CDI, orienté par ACCELAIR. Il s'est alors engagé dans les démarches liées à son autonomie : inscription au code de la route, obtention du permis de conduire, acquisition d'un véhicule, puis recherche active d'un logement. Ce parcours structuré s'est construit progressivement, avec un accompagnement éducatif à chaque étape.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Liste rendez-vous

Date et heure	Lieu	Type	Intitulé du RDV	Animateur	
30/04/2025 15:00	Résidence LE FORT	Rendez vous	Nouvel appart		 
22/04/2025 15:00	Résidence LE FORT	Rendez vous	Assurance habitation		 
18/04/2025 17:15	Résidence LE FORT	Rendez vous	logement		 
15/04/2025 08:45	Résidence LE FORT	Rendez vous	logement / candidature AL		 
14/04/2025 14:30	Résidence LE FORT	Rendez vous	Impôts		 
10/04/2025 17:30	Résidence LE FORT	Rendez vous	Logement AL		 
01/04/2025 11:30	Résidence LE FORT	Rendez vous	Logement AL		 
31/03/2025 11:00	Résidence LE FORT	Rendez vous	Candidature logement AL		 
28/03/2025 14:30	Résidence LE FORT	Rendez vous	Assu + carte grise		 
24/03/2025 09:45	Résidence LE FORT	Autre	difficultés liées à l'achat de la vc		 
18/03/2025 08:14	Résidence LE FORT	Rendez vous	Mobilité (assurance, voiture)		 
12/03/2025 12:45	Résidence LE FORT	Rendez vous	mobilité		 
07/03/2025 12:30	Résidence LE FORT	Rendez vous	mobilité		 
06/03/2025 12:15	Résidence LE FORT	Rendez vous	mobilité		 
13/03/2024 12:00	Résidence LE FORT	Rendez vous	PPA		 
01/03/2024 13:30	Résidence LE FORT	Rendez vous	entrée		 

39

Extrait du logiciel SIHAJ - exemple de l'accompagnement structuré dont a bénéficié M.B.

Il peut arriver que, pour des jeunes disposant d'un niveau d'autonomie élevé, l'accompagnement proposé soit volontairement allégé.

Néanmoins, même dans ce cadre, notre intervention peut s'avérer déterminante pour la suite de leur parcours :

À titre d'exemple, M. L., actuellement en stage de fin d'études dans le cadre d'un cursus de niveau Bac+5, présente une autonomie importante. Il a toutefois su mobiliser et tirer profit d'un accompagnement volontairement léger mais ciblé, dont l'apport s'est révélé significatif notamment pour sa recherche le logement dans une autre ville.



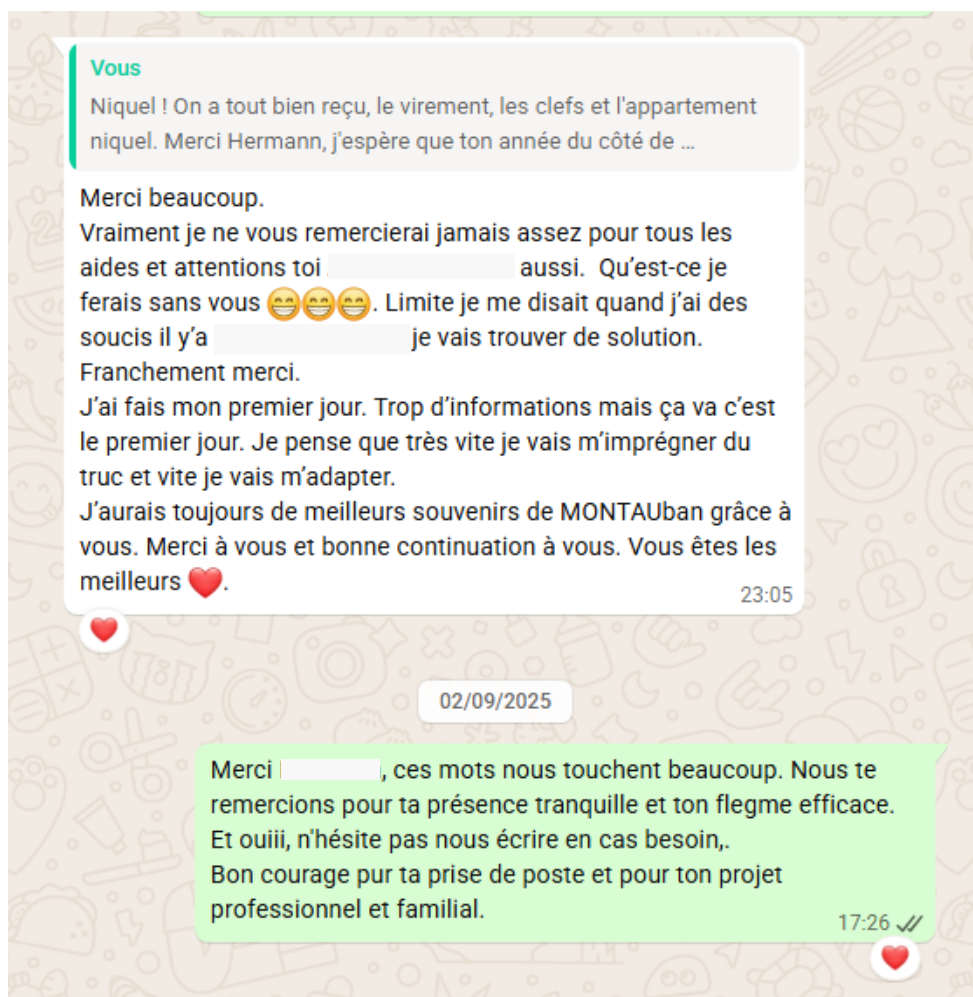
Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Liste rendez-vous

Date et heure	Lieu	Type	Intitulé du RDV	Animateur	
20/08/2025 13:40	Résidence LE FORT	Rendez vous	préavis/recherches de logement	HAUBOLD André	 
13/08/2025 17:00	Résidence LE FORT	Rendez vous	Recherche voiture	HAUBOLD André	 
04/08/2025 09:30	Résidence LE FORT	Rendez vous	CAF	HAUBOLD André	 
01/08/2025 09:00	Résidence LE FORT	Rendez vous	Code de la route	HAUBOLD André	 
25/07/2025 13:45	Résidence LE FORT	Rendez vous	recherche de logement	MANSOURI Nasri	 
29/05/2025 13:45	Résidence LE FORT	Rendez vous	bilan de santé	MANSOURI Nasri	 
20/05/2025 18:00	Résidence LE FORT	Rendez vous	CAF	HAUBOLD André	 
14/05/2025 15:00	Résidence LE FORT	Rendez vous	EDLE	HAUBOLD André	 

Extrait du logiciel SIHAJ - Accompagnement de M.L



Extrait WHATSAPP - Témoignage de monsieur L.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Exemple d'un accompagnement soutenu

Nous avons accueilli M. M durant l'été 2024 dans un contexte qui laissait entrevoir une insertion professionnelle favorable, celui-ci venant de signer un CDI au sein d'un restaurant. Toutefois, en raison d'incohérences du côté de l'employeur, le contrat a été rompu peu après sa prise de poste. Cette rupture a rapidement placé le jeune dans une situation de précarité.

Dans ce contexte, nous avons mobilisé un premier réseau partenarial, en lien avec la conseillère en insertion professionnelle du Fort ainsi que sa référente de la Mission Locale, afin de déclencher des aides financières d'urgence et de soutenir la reprise d'un parcours d'insertion socio-professionnelle.

Sur le plan biographique, M. est orphelin de père depuis trois ans. À la suite de ce décès, il a été hébergé par sa belle-mère durant une année. L'accompagnement éducatif a permis de mettre en lumière des fragilités multiples : difficultés relationnelles, problématiques psychiques, négligences en matière de santé et d'hygiène, ainsi qu'un recours fréquent à des propos déformant la réalité. Ces éléments ont eu des répercussions directes sur ses expériences professionnelles, notamment par une altération du lien de confiance avec les employeurs, entraînant une succession de ruptures de parcours.

Dans une posture éducative contenant et bienveillante, nous avons d'abord mis en place un temps d'observation et d'analyse de ses attitudes et modes relationnels. Ce travail a permis d'engager progressivement une confrontation éducative autour de ses mensonges récurrents, dans une visée de prise de conscience et de responsabilisation.

Parallèlement, nous avons instauré des modalités de vérification de certaines informations afin de sécuriser son parcours et de prévenir les mises en danger liées à des omissions, notamment en matière de suivi médical (absence de consultation cardiologique depuis deux ans malgré des déclarations contraires).

Cet accompagnement s'inscrit dans une logique de travail en réseau et de coordination partenariale. Plusieurs acteurs ont été mobilisés : la Mission Locale pour l'insertion professionnelle, le CCAS pour le soutien financier, un psychologue pour l'évaluation et le soutien psychique, ainsi qu'un cardiologue pour la reprise du suivi somatique M.M. a finalement pu s'engager dans un contrat de service civique au sein d'une école élémentaire, constituant une première expérience stabilisante.

Dans la perspective d'un relais et d'une continuité de parcours, nous avons pris contact avec le dispositif Ressource Jeunesse au mois de juin afin de travailler plus spécifiquement la dimension d'insertion socio-professionnelle. Une rencontre partenariale a été organisée dans leurs locaux, permettant de présenter la situation de M. M., de croiser nos analyses de pratiques et d'identifier des modalités d'intervention complémentaires. À l'issue de cet échange, une référente a été désignée et une rencontre tripartite (Ressource Jeunesse – Fort – M.M.) a été



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

mise en place afin de formaliser les objectifs d'accompagnement et de favoriser l'adhésion du jeune au dispositif.

Cet accompagnement illustre la complexité des situations rencontrées et met en évidence plusieurs champs d'intervention éducative :

- L'évaluation globale de la situation du jeune,
- La mise en place d'une relation éducative structurante,
- Le travail sur la responsabilisation et l'accès à la réalité,
- La coordination partenariale,
- La sécurisation du parcours de santé et d'insertion,
- L'organisation de relais dans une logique de continuité éducative.

42

Nous tenons à mentionner que l'accompagnement a tout de même pris fin en septembre 2025 car les freins étaient multidimensionnels et dépassaient nos champs d'intervention.

3. Promeneurs Du Net

L'utilisation des réseaux sociaux par le service s'inscrit dans une démarche d'accompagnement socioéducatif adaptée aux pratiques des jeunes adultes accueillis en FJT.



Ces outils constituent des supports de médiation qui permettent de maintenir le lien, de favoriser l'accès à l'information et de soutenir les jeunes dans leurs démarches administratives et sociales. Ils offrent également une continuité dans la relation éducative en dehors des temps de présence physique et participent à la création d'un climat de confiance propice à l'expression des besoins.

L'observation de nos usages numériques met en évidence que les supports les plus investis par les résidents sont ceux qui permettent une communication directe, rapide et individualisée. À ce titre, WhatsApp apparaît comme un levier central dans le suivi éducatif.

Les échanges quotidiens facilitent la prise de rendez-vous, le rappel des échéances administratives, le soutien dans les démarches et le maintien du lien.

Cet outil favorise une posture éducative de proximité tout en nécessitant un cadre clairement défini afin de préserver la distance professionnelle, de respecter la confidentialité des échanges et de réguler les temps de disponibilité.

Instagram relève davantage d'une fonction de valorisation et de socialisation.

Il permet de rendre visibles les actions menées, de mettre en avant les partenariats et de renforcer le sentiment d'appartenance au collectif pour les jeunes déjà engagés dans la vie du foyer.

Toutefois, le faible niveau d'interaction directe montre que ce support ne constitue pas un espace privilégié pour la relation éducative individualisée. Il s'inscrit plutôt dans une logique de communication institutionnelle et de dynamisation de la vie collective.





Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Le croisement entre la participation aux activités collectives et l'engagement sur les supports numériques met en évidence que les jeunes les plus investis sont également ceux qui consultent et réagissent aux publications du service.

Cela interroge la capacité des outils numériques à mobiliser les résidents les plus éloignés de l'accompagnement. Néanmoins, l'utilisation du groupe WhatsApp, notamment à travers les sondages et les échanges autour des événements, favorise une dynamique participative.

Les jeunes peuvent exprimer leurs besoins, proposer des idées et contribuer à la construction de la programmation, ce qui participe au développement de leur pouvoir d'agir et à leur implication dans la vie de la résidence.

L'accompagnement via les réseaux sociaux implique une vigilance constante quant au cadre éthique et déontologique. La question du respect de la vie privée, de la gestion des données personnelles et du droit à l'image est centrale, en particulier dans un contexte d'accueil de mineurs non accompagnés. La veille effectuée sur certains contenus publiés par les jeunes peut permettre de repérer des situations préoccupantes, mais elle doit s'inscrire dans une réflexion d'équipe afin d'éviter toute intrusion dans la sphère privée et de garantir une posture professionnelle ajustée.

Plusieurs limites apparaissent dans l'usage de ces outils. Les réseaux sociaux ne permettent pas, à eux seuls, de mobiliser les jeunes les plus en retrait et ne peuvent se substituer à un travail éducatif de proximité. Ils constituent un complément qui doit s'articuler avec des entretiens individuels, des temps informels et des actions collectives.

Par ailleurs, la faible interaction sur certains supports confirme la nécessité d'adapter les outils aux objectifs éducatifs plutôt que de multiplier les canaux de communication.

Des perspectives d'évolution peuvent être envisagées afin de renforcer la dimension éducative de ces pratiques. Le développement d'ateliers liés à l'accès via le numérique aux droits, à la santé, à l'emploi ou au logement pourrait constituer un support d'information adapté à leurs usages. Les réseaux sociaux peuvent également être mobilisés comme supports d'actions collectives autour de l'identité numérique, de l'e-réputation et de la prévention des risques en ligne.

L'intégration de ces outils dans la pratique professionnelle témoigne d'une adaptation aux évolutions des modes de communication des jeunes et mobilise des compétences en médiation, en analyse des usages numériques, en travail partenarial et en régulation du cadre relationnel. Cette démarche contribue au développement de l'autonomie, à l'inclusion sociale et à l'accès aux droits des jeunes accompagnés, tout en nécessitant une posture réflexive constante afin de garantir un accompagnement éthique, ajusté et centré sur leurs besoins.

4. Ouverture et renforcement du travail partenarial et du maillage territorial

Dans le cadre de nos interventions, le travail partenarial constitue un pilier fondamental et transversal à l'ensemble de nos champs d'action. Qu'il s'agisse de l'accompagnement collectif, de l'accompagnement individualisé ou de la présence éducative en ligne, nous mobilisons un réseau diversifié de partenaires spécialisés, qui enrichissent et complètent notre expertise. Ainsi, pour les activités collectives, nous collaborons avec des associations culturelles et sportives, des professionnels bénévoles ou indépendants, ainsi qu'avec des structures d'éducation populaire, afin de proposer des réponses variées et adaptées aux besoins des publics. L'accompagnement individualisé repose sur des partenariats ciblés avec des acteurs de l'insertion professionnelle, du logement, de la santé et du soutien social, garantissant un suivi sur-mesure. Cette articulation constante avec nos partenaires permet d'offrir un accompagnement protéiforme, cohérent et pleinement centré sur les besoins des bénéficiaires.

Partenariats pour un accompagnement protéiforme

1. Accompagnement collectif

LES CORPS FAUVES
FINANCES & PEDAGOGIE
ADDICTIONS FRANCE
PROFESSEUR DE DESSIN, BÉNÉVOLE.
ÉDUCATEUR SPORTIF, EN FREELANCE

2. Accompagnement individualisé

MISSION LOCALE/ FRANCE TRAVAIL
CHANTIERS D'INSERTION
SOLIHA
RESSOURCES JEUNESSE
ACTION LOGEMENT
L'UDAF
APPRENTIS D'AUTEUIL
CIP, EN FREELANCE.

3. Présence éducative sur le net

LA CAF



5. Focus sur un partenariat précieux initié en 2025

Dans le cadre de l'accompagnement quotidien des résidents du Fort, la question de l'alimentation s'est progressivement imposée comme un enjeu central.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Elle apparaît à la croisée de plusieurs dimensions : contraintes budgétaires, accès à une alimentation équilibrée, mais aussi difficultés ponctuelles liées à la santé, à l'isolement ou à la gestion du quotidien.

L'observation des situations individuelles a mis en évidence que, pour certains jeunes, l'alimentation devenait une variable d'ajustement face aux charges fixes telles que le logement, les transports ou les dépenses de santé.

Ce constat local fait écho à des données nationales préoccupantes. Une part importante des jeunes de 16 à 30 ans est aujourd'hui confrontée à une forme de précarité alimentaire, notamment parmi ceux qui accèdent à une autonomie résidentielle sans disposer de ressources financières suffisantes ni d'un soutien familial. Les jeunes en formation, en alternance, en recherche d'emploi ou en situation d'emploi précaire sont particulièrement exposés à ces arbitrages budgétaires. L'autonomie résidentielle ne garantit pas une autonomie économique, ce qui fragilise l'accès à une alimentation suffisante et de qualité.¹⁵

Au sein du Fort, l'accès aux dispositifs d'aide alimentaire existants se heurtait par ailleurs à plusieurs freins : démarches administratives nécessitant un accompagnement social préalable, difficultés de mobilité pour se rendre sur les lieux de distribution et un sentiment de stigmatisation associé à la demande d'aide.

Ces éléments ont conduit l'équipe à envisager la mise en place d'un dispositif de proximité, plus accessible et intégré au lieu de vie, dans une logique de soutien au pouvoir d'agir des jeunes.

Une phase de prospection a été engagée auprès des acteurs de l'aide alimentaire du territoire afin d'identifier un partenaire susceptible de s'inscrire dans une démarche souple, respectueuse des parcours et compatible avec le fonctionnement du foyer. Les premiers échanges avec une structure de redistribution départementale ont mis en évidence des contraintes financières et logistiques importantes, notamment en matière d'avance de trésorerie et de transport des denrées, peu adaptées aux moyens du Fort.



Les contacts préétablis avec la fédération montalbanaise du Secours Populaire Français ont en revanche, permis d'envisager un partenariat reposant sur des valeurs et des modalités d'accompagnement cohérentes avec le projet socio-éducatif du Fort.

Le principe retenu a été celui de la création d'une permanence de distribution au sein même du Fort, à fréquence régulière, permettant aux jeunes éligibles d'accéder à des colis alimentaires sans rupture dans leur parcours ni déplacement supplémentaire.

¹⁵ Focus Ipsos/SPF 2025 : pour les jeunes Français, l'épreuve de la précarité - Association Nationale



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Une réunion d'information organisée en octobre 2025 a permis de présenter le dispositif aux résidents, d'en préciser les modalités d'accès et de mettre en avant la dimension de réciprocité portée par l'association, encourageant l'engagement bénévole des jeunes dans des actions solidaires. L'éligibilité est déterminée à partir du reste à vivre, après analyse des ressources et des charges.

Les distributions, organisées tous les quinze jours en fin de journée, ont rapidement trouvé leur place dans le fonctionnement du Fort. Un outil de recueil des besoins a été mis en place afin d'adapter les colis aux situations individuelles, tout en responsabilisant les jeunes dans la formulation de leurs demandes. L'information relative aux permanences est transmise par les outils de communication internes, facilitant l'accès au dispositif.

46

Entre octobre et décembre 2025, une dizaine de jeunes ont bénéficié deux fois par mois de cette aide. La qualité et la diversité des denrées distribuées ont permis de répondre concrètement aux difficultés repérées, en sécurisant l'accès à une alimentation suffisante. Au-delà de l'aspect matériel, la présence des bénévoles a favorisé des échanges bienveillants et a contribué à dédramatiser le recours à l'aide alimentaire.

Cette action a également permis de soutenir la dynamique éducative. Les jeunes se sont montrés impliqués et respectueux du cadre proposé. Certains se sont engagés dans des actions solidaires au bénéfice de l'association partenaire, illustrant l'appropriation du principe de réciprocité. Par ailleurs, l'accompagnement a pu s'élargir à d'autres formes de soutien, notamment l'accès à des activités sportives, participant au bien-être et à l'insertion sociale (deux jeunes ont pu financer une partie de leur licence sportive par le SPF).

Des effets indirects ont été observés au sein du collectif. Les denrées distribuées ont parfois donné lieu à des temps de cuisine partagée, à des échanges de savoir-faire et à des formes d'entraide entre résidents. Le partage de produits ou l'accompagnement de certains jeunes dans la préparation des repas ont contribué à renforcer les liens sociaux et à développer des compétences du quotidien.

Ainsi, ce dispositif ne se limite pas à une réponse à un besoin primaire. Il constitue un levier d'accompagnement global, favorisant l'autonomie, la responsabilisation et la solidarité entre pairs. Il participe également au décloisonnement des interventions en inscrivant le Fort dans un partenariat opérationnel avec un acteur de l'aide alimentaire du territoire.

Cette action illustre l'importance d'une approche de proximité, intégrée au lieu de vie, pour lever les freins à l'accès aux droits et soutenir les parcours d'insertion. Elle montre également que la réponse aux besoins essentiels peut devenir un support éducatif, générateur de lien social, d'engagement et de coopération, tant pour les jeunes que pour les partenaires mobilisés.

6. Focus sur une rencontre interprofessionnelle « Au 26 »

En 2025, les professionnels du secteur social et médico-social ont continué d'évoluer dans un environnement marqué par la complexité des situations accompagnées, la prégnance des logiques d'urgence et des contraintes institutionnelles fortes.

Dans ce contexte, la question du sens du travail éducatif et de la cohérence des accompagnements s'est posée avec acuité, mettant en évidence la nécessité de créer des espaces permettant de prendre du recul, de croiser les regards et de sortir du cloisonnement des pratiques.

47

C'est dans cette perspective qu'une rencontre professionnelle a été organisée en octobre 2025 au Fort, en partenariat avec une compagnie théâtrale engagée dans les questions sociales. Cette initiative s'inscrivait dans une dynamique de mise en réseau des acteurs du territoire et visait à proposer un temps de réflexion partagé autour des enjeux contemporains du travail social.



La rencontre s'est construite autour de la représentation d'un seul-en-scène inspiré du quotidien en foyer d'accueil d'urgence pour mineurs. À travers l'expérience sensible et une mise en scène pleine de justesse des situations éducatives, la pièce et a permis d'aborder les paradoxes du métier : agir dans l'urgence, composer avec des moyens limités, maintenir une posture professionnelle malgré la tension et l'incertitude. Ce détour par l'expression artistique a constitué un support facilitateur pour la parole, en permettant aux professionnels de se reconnaître dans les situations évoquées tout en prenant une distance réflexive.

Le temps d'échange qui a suivi, animé par des professionnels du territoire, s'est inscrit dans une logique d'horizontalité : Il ne s'agissait pas de transmettre un savoir descendant mais de favoriser la circulation de la parole et la mise en commun des expériences. La rencontre s'est prolongée par un temps convivial qui a permis de poursuivre les échanges de manière plus informelle et de renforcer les liens entre participants.

Quarante-huit professionnels et étudiants en formation issus de champs d'intervention variés (protection de l'enfance, insertion, logement, santé mentale, accompagnement éducatif, formation) ont pris part à cet après-midi.

Cette diversité a constitué une réelle richesse, en favorisant le croisement des regards entre institutions, métiers et niveaux d'expérience. Plusieurs participants ont souligné que ce type de temps permettait de rencontrer des partenaires avec lesquels ils sont amenés à travailler sans toujours disposer d'espaces pour échanger sur leurs pratiques et leurs contraintes respectives.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Les échanges ont fait émerger des préoccupations communes, notamment l'impact des logiques d'urgence sur la continuité éducative, les effets de la pression institutionnelle sur la santé mentale des professionnels, la difficulté à coordonner les interventions face à des situations complexes et les ruptures de parcours pour certains jeunes à la sortie des dispositifs de protection. Le partage de ces constats a permis de mettre en évidence la dimension collective de ces problématiques et la nécessité de réponses concertées à l'échelle du territoire.

Au-delà des thématiques abordées, cette action a eu des effets structurants en termes de travail partenarial. Elle a contribué à renforcer l'interconnaissance entre acteurs, à identifier des ressources mobilisables pour l'accompagnement des situations complexes et à consolider le sentiment d'appartenance à un réseau professionnel local. Elle a également favorisé le décloisonnement des pratiques en permettant à des professionnels de différents champs d'intervention de confronter leurs représentations et leurs modalités d'action.

La présence d'étudiants en formation a permis un dialogue autour des enjeux de transmission et de valorisation des métiers, mettant en lumière l'importance de l'accueil en stage et du partage de pratiques comme leviers d'attractivité et de soutien à l'engagement professionnel.

Cette initiative illustre la fonction d'animation territoriale portée par le Fort. En proposant un espace tiers, distinct des cadres institutionnels habituels, elle a permis de soutenir une dynamique de réflexion collective et de coopération. Les perspectives identifiées à l'issue de la rencontre portent sur la mise en place d'ateliers interprofessionnels thématiques, le développement de temps de formation croisée et la structuration d'un réseau local de partage de pratiques.

Ce type d'action apparaît ainsi comme un levier pertinent pour nourrir le travail partenarial, renforcer la cohérence des accompagnements et soutenir les professionnels dans un contexte d'exercice exigeant, en favorisant la circulation de la parole, la reconnaissance mutuelle des réalités de terrain et la construction de repères communs.



REMOBILISATION ET INSERTION SOCIALE/PROFESSIONNELLE

- Levée des freins d'accès à l'emploi pérenne à travers le accompagnement renforcé et le déploiement des dispositifs divers (chantiers d'insertion, CEL, CEJIR...)
- Un accompagnement pour les jeunes dans leurs démarches auprès des différentes administrations afin d'appuyer (CAF, CPAM, Mission Locale, Pôle Emploi).
- Education nécessaire aux débuts de carrières (entretiens d'embauche, CV, lettre d motivation, QVTC, droit du travail, lecture d'une fiche de paie, conventions collectives ...)

PREVENTIONS

- Sport santé, à travers les différentes actions sportives
- Orientation vers Le Planning familial, France Addictions, La Mission locale, Ressources Jeunesse, les services et professionnels du soin)
- Sensibilisation contre les violences sexistes et sexuelles.

ACCÈS À LA CULTURE

- A travers l'accès aux événements culturels accueillis au Fort.
- A travers l'implication des jeunes dans l'organisation d'événements artistiques et culturels au Fort.



Bien plus qu'un logement!



CONNAISSANCES PRATIQUES

- Education financière
- Accompagnement dans le logement (obligations contractuelles, entretien aides diverses)
- Sensibilisation pour des choix alimentaires éclairés.



CITOYENNETÉ

- Education aux médias (PDN)
- Initiation aux grandes notions fondatrices de la République (laïcité, égalité ...)
- Ecocitoyenneté,
- Implication des résidents dans certains décisions internes.

RESSOURCES LOCALES

- Accueil, orientation et accompagnement vers le logement autonome, avec Soliha...
- Travailler de concert avec La Mission locale, Ressources Jeunesse, les chantiers d'insertion, Apprentis d'Auteuil ...





Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

7. Le Fort bien plus qu'un logement

7.1 VALORISATION DU PATRIMOINE

L'année 2025 a été marquée par une étape décisive dans la rénovation technique de l'établissement.

En collaboration avec Tarn-et-Garonne Habitat, nous avons procédé à la réfection totale de la toiture. Dans la continuité de cette démarche de performance énergétique, l'ensemble des menuiseries a été remplacé par du double vitrage. Ces interventions permettent non seulement de réduire l'empreinte environnementale de la structure, mais assurent également une isolation thermique et phonique optimale pour les résidents.

Afin de mieux répondre à la demande de mise à disposition de locaux, un important travail de réaménagement des salles communes a été entrepris.

Cette nouvelle configuration permet d'allier l'accueil des utilisateurs des salles et de créer un espace dédié « Habitat Jeunes », préservant ainsi l'intimité et la convivialité nécessaires au projet social.

Enfin, pour améliorer le confort quotidien des jeunes, un programme pluriannuel de trois ans a été acté pour la réfection des salles de bain. Ce chantier porte sur l'étanchéité et la remise en état complète de l'ensemble des sanitaires, garantissant des logements sains et modernisés.

C'est également dans cette optique que nous maintenons notre programme d'équipement des logements avec un nouveau mobilier, plus confortable et moderne, facilitant l'installation des résidents

7.2 ANIMATION EN LIEN AVEC L'AMELIORATION DU BATIMENT

7.2.1 Le « QG » : un nouvel espace de vie au cœur de la résidence

L'année 2025 a été marquée par l'inauguration, en mai, d'un lieu emblématique nommé le « QG » par les résidents eux-mêmes. Véritable fruit d'une démarche participative, cet espace a été coconstruit grâce à une collaboration étroite entre les jeunes, l'équipe professionnelle et la direction. Pensé « par et pour les résidents », ce lieu actuel et coloré regroupe plusieurs pôles : un espace de travail, une zone de détente avec télévision et baby-foot, ainsi qu'une cuisine toute équipée. Bien plus qu'une simple salle commune, le QG est devenu LE centre de la résidence, favorisant les échanges, les animations et la dynamique de vie collective.

Nous voulons saluer encore une fois, l'aide financière de notre partenaire la CAF du Tarn-et-Garonne pour son soutien dans ce projet.

7.2.2 Chantier à venir : stabilisation du flux du WIFI dans toute la résidence

Si les espaces communs et le « QG » bénéficient déjà d'une connexion performante, l'objectif est de stabiliser le flux Wi-Fi dans l'ensemble de la résidence. Ce déploiement permettra à



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

chaque jeune d'accéder à un internet de qualité directement depuis son logement, un service essentiel pour le suivi des formations et les démarches en ligne.

7.3 SCENE OUVERTE MJC

Initié en 2024, ce nouveau partenariat marque une volonté commune de décroisonner les structures. En délocalisant la scène ouverte de la MJC pour l'organiser au sein du FJT, l'objectif est d'aller à la rencontre des jeunes là où ils vivent, créant ainsi un pont direct entre culture et quotidien.

Avec le soutien de la Brique Rouge Production, ces moments d'expression ont permis à plusieurs jeunes de se dépasser en présentant une œuvre originale ou une reprise.

Cet événement ne se résume pas à une simple performance. Ce partenariat fait du FJT une extension éphémère de la MJC, garantissant que "l'accès à la culture" n'est pas qu'un concept, mais une réalité physique et sociale.

7.4 MODERNISATION DE LA COMMUNICATION

L'image de l'établissement a été modernisée grâce à deux actions majeures. La signalétique extérieure a été entièrement refaite pour intégrer le nouveau logo de l'association, permettant une meilleure identification de la structure dans la ville. En parallèle, le site internet a bénéficié d'une refonte totale. Il propose désormais une interface dynamique, actuelle et accessible, facilitant l'accès aux informations pour les jeunes et nos partenaires.

7.5 MOBILISATION DU CONTINGENT PREFECTORAL AU TRAVERS DU SIAO

La loi et les plans pluriannuels "Logement d'Abord" visent à orienter les personnes sans domicile ou hébergées en structures d'urgence directement vers le logement pérenne, en limitant les étapes intermédiaires.

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) est l'unique plateforme de régulation. Il doit orienter les publics prioritaires vers les solutions disponibles, dont le contingent préfectoral en FJT. La volonté de l'état est de transformer les structures d'hébergement (ou de logement accompagné) en tremplins rapides plutôt qu'en lieux de séjour prolongé.

C'est dans ce contexte que la préfecture du Tarn-et-Garonne a souhaité mobiliser son contingent au sein du Fort.

Le FJT sous la tutelle de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités – DDETS- en tant que résidence sociale, est également régie par le Code de l'Action Sociale et des Familles -CASF- en tant que logement accompagné.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

La réponse aux attentes de l'état dans le cadre de la loi du Logement d'Abord nécessite une bonne compréhension du fonctionnement et des objectifs de chacun afin que l'orientation faite par la Croix Rouge, porteur du SIAO, correspondent aux réalités notre structure. Cette interconnaissance permet l'accompagnement pertinent et adapté du bénéficiaire.

C'est dans ce cadre que le Fort à accueilli 6 jeunes en 2025 au sein de sa structure. Encore en phase de construction, l'accueil se poursuit progressivement.

Il est important de souligner qu'une attention particulière doit être maintenue concernant la fluidité des parcours et l'équilibre de la mixité sociale au sein de la résidence.

La préservation de cet équilibre est nécessaire : une concentration trop importante de profils présentant des fragilités multiples pourrait fragiliser la dynamique collective et, par extension, le parcours d'insertion de l'ensemble des résidents.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

HÉBERGEMENT SÉNIORS

L'accueil des seniors au Fort est au cœur de notre mission sociale.

En tant qu'établissement non lucratif agréé par le Département, nous proposons 14 places dédiées aux personnes de plus de 60 ans, autonomes mais nécessitant un cadre sécurisant et bienveillant.

Notre objectif est de garantir une vie "comme à la maison" en mettant l'accent sur :

- L'autonomie et la citoyenneté : Un accompagnement personnalisé visant la préservation de l'indépendance.
- La sécurité financière : Un coût modéré fixé par le Département, incluant l'hébergement, la pension complète, l'entretien du linge et la téléassistance.
- Une vie sociale riche : Assurée par nos trois maîtresses de maison qui veillent à une présence rassurante, animent les ateliers, organisent les sorties et soutiennent les résidents dans leur quotidien.

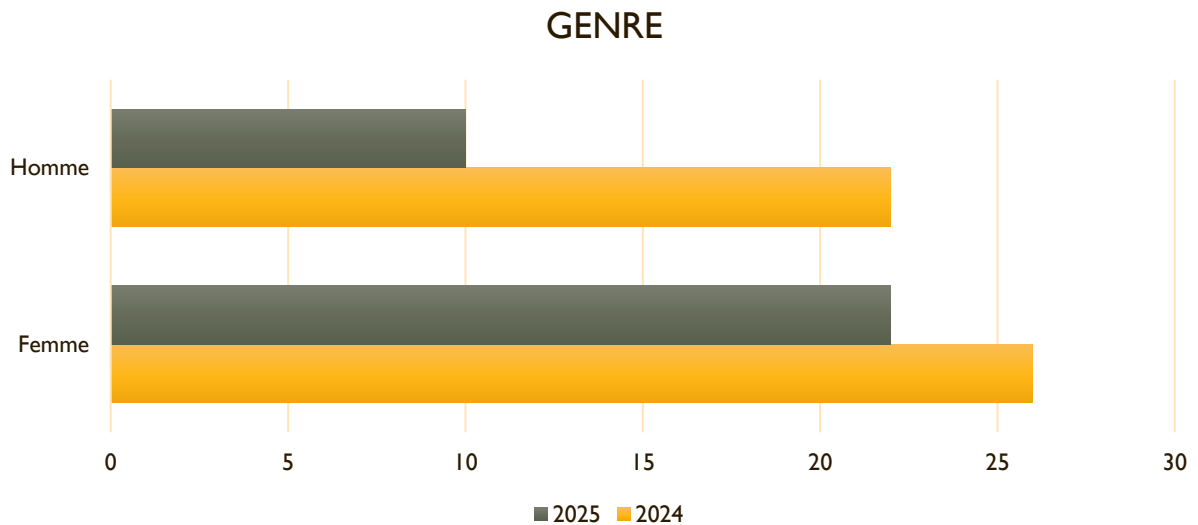
Les résidents disposent d'un statut de locataire et ont accès à des locaux et services collectifs. Des intervenants extérieurs (aides à domicile, infirmiers, médecins) complètent notre dispositif pour répondre à tous les besoins de santé, dans la limite de l'autonomie compatible avec nos moyens.

1. PROCESS DE L'ACCUEIL

Étape	Action du Demandeur / Famille	Action de l'Équipe du Fort
1. Prise de Contact 📞	Demande via le canal souhaité.	➡ Vérification de l'éligibilité.
2. Rencontres 🤝	Visite des lieux et expression du projet de vie.	Évaluation du niveau d'autonomie (GIR) et de l'adéquation.
3. Réflexion 🧠	Délai pour finaliser sa réponse.	⏸ Attente de la décision du demandeur.
4. Période d'Essai 🏠	15 Jours d'Immersion : Connaissance de la structure et du rythme de vie.	15 Jours d'Observation : Évaluation de la capacité à vivre au Fort et ajustement de l'accompagnement.
5. Bilan Final ✅	Entretien final et accord/refus.	Entretien final et accord/refus.
6. Entrée Définitive 🗝	Signature des documents.	Fixation de la date d'entrée.

2. LES DEMANDES

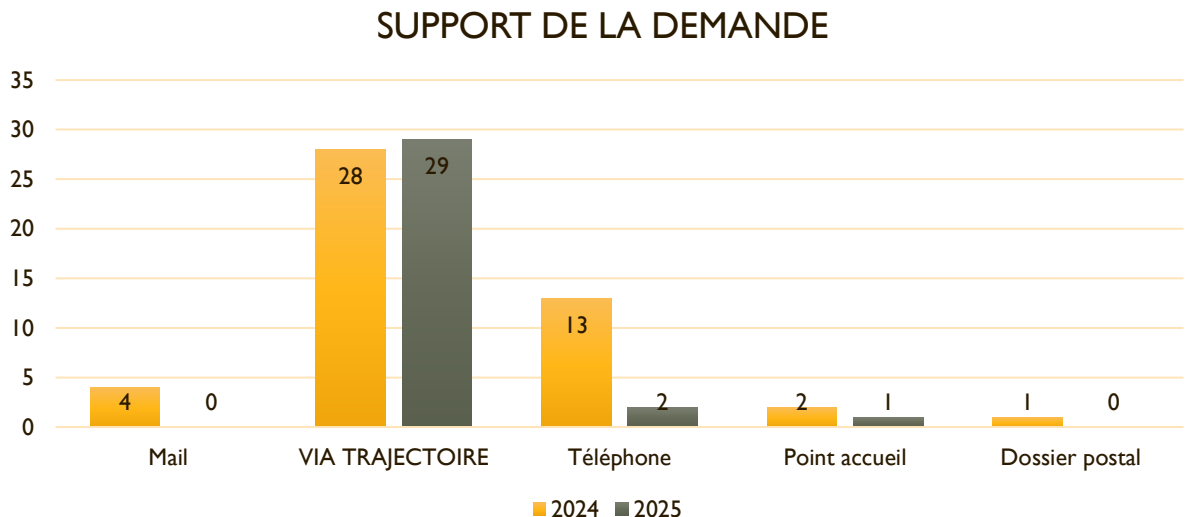
En 2025, nous avons reçu 32 demandes d'hébergement sur le service senior.



54

En 2025, les demandes d'hébergement par les femmes représentent 69%.

Depuis toujours la part des femmes est surreprésentée. Cela s'explique en partie par l'espérance de vie généralement plus longue des femmes par rapport aux hommes. De plus, les femmes sont souvent plus enclines à chercher des solutions de logement qui leur offrent sécurité et communauté à mesure qu'elles avancent en âge.

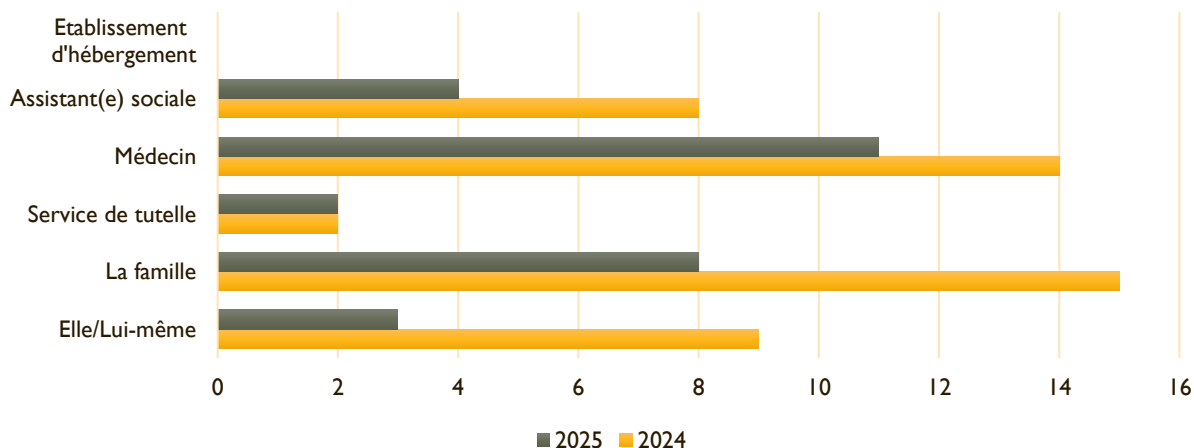


Encore plus qu'en 2024, le support privilégié de la demande est la plateforme de demande de logement en ligne qui relie nationalement professionnels de santé, professionnels de soins et professionnels du domaine médico-social : VIA TRAJECTOIRE. 90% des demandes sont faites au travers de cet outil.

Une tendance déjà amorcée en 2024, puisque plus de 50% des demandes avaient été émises par ce biais.

Ce changement de pratique est en relation avec le type de demandeur.

DEMANDEURS



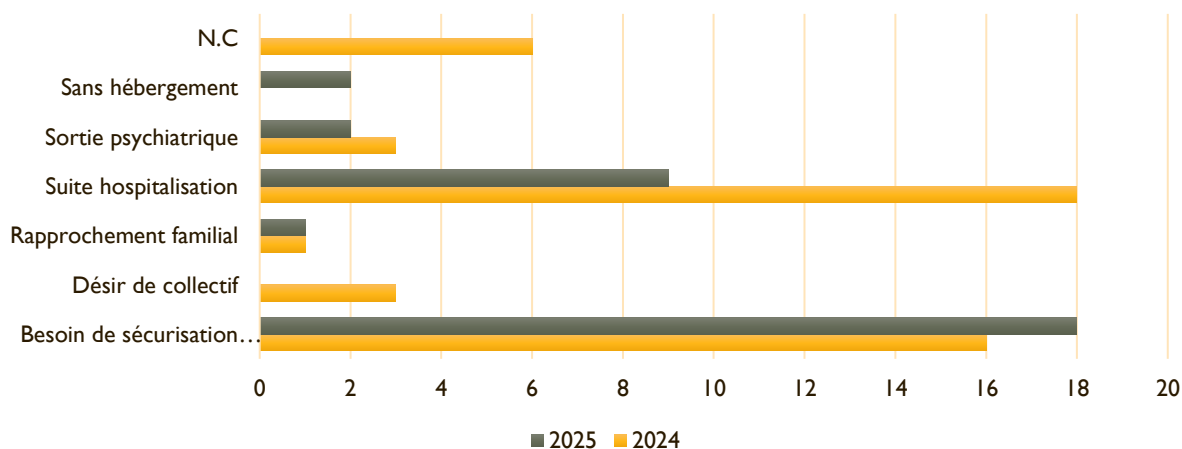
55

En 2025, 90% des demandes de logement ont été faites par un tiers :

- 39% par le corps médical
- 28.5% par la famille
- 21.5% par un service social (assistante sociale, curateur/tutelle)

Nous retrouvons ici des chiffres identiques 2021, où seulement 10% des demandes étaient faites par l'intéressé.

MOTIF DE LA DEMANDE



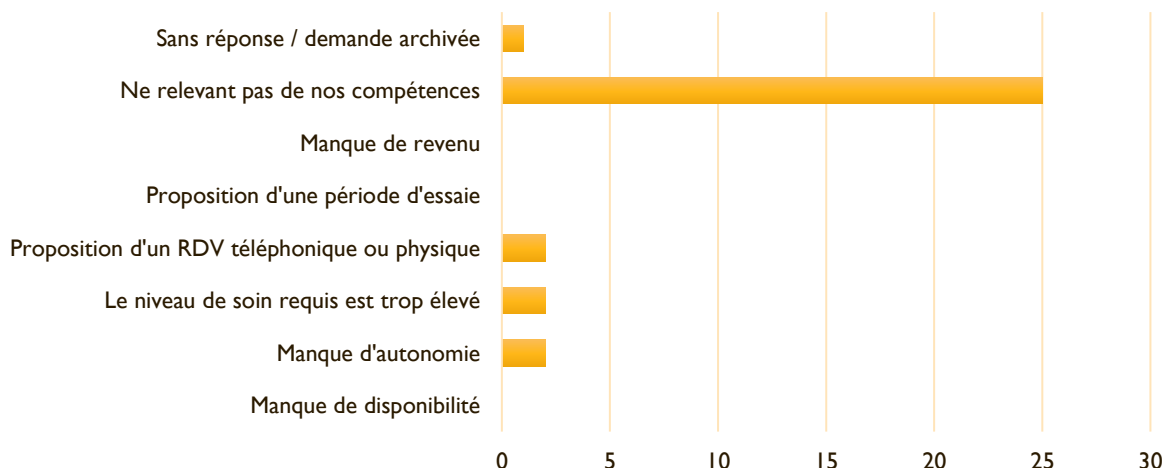
Contrairement à 2024, la priorité de trouver un lieu de vie est lié à la sécurisation du quotidien pour plus d'une personne sur deux.

28% des demandes sont rédigées suite à une hospitalisation.

Notre établissement pour personnes âgées autonomes est habilité à accueillir celles ayant une autonomie évaluée entre 5 et 6.

78% des demandes de 2025 que nous avons reçu, sont entre GIR 4 et 1. Elles sont systématiquement refusées (manque d'autonomie, difficulté psychiatrique...).

PREMIERE RÉPONSE



Toutes les demandes font l'objet d'une réponse selon le canal de contact : VIATRAJECTOIRE, mail, téléphone.

Les personnes répondant au profil de notre établissement sont contactées pour un premier entretien téléphonique permettant d'évaluer la pertinence d'un entretien physique pour présenter l'association, le service et l'accompagnement proposé.

Les 7 entretiens menés ont débouché sur 2 propositions de rendez-vous sur site. Cette période permet d'évaluer si le projet de l'établissement et son fonctionnement correspondent à l'attente et aux besoins du futur résident.

Une seule personne nous a répondu par la négative ayant trouvé un logement plus autonome en centre-ville.

3. LES PRÉSENTS

En 2025, 9 résidents ont séjourné sur le service senior dont 3 hommes.

	2024		2025	
	Nombre de résidents	Moyenne d'âge	Nombre de résidents	Moyenne d'âge
Femmes	10	82	6	78
Hommes	3	69	3	70

L'âge des résidents est compris entre 70 et 94 ans, pour une moyenne de 78 ans en 2025. Nous avons constaté un glissement de leur autonomie vers le GIR 4 pour 6 d'entre eux. Les deux autres résidents ont été maintenu en GIR 5.

2 résidents perçoivent l'Aide Personnalisée au Logement qui s'élève en moyenne à 212.5€

En 2025, 6 résidents bénéficiaient de l'Aide Sociale au Logement, attribuée sous conditions de ressources aux personnes aux revenus modestes. Sans cette aide, aucun hébergement n'aurait été envisageable pour ces résidents.

4. LES ANIMATIONS

Les animations, mises en place au sein du service seniors, ont pour but :

- De lutter contre l'isolement social et affectif
- D'impliquer et responsabiliser le résident au sein du service
- De maintenir une activité intellectuelle et manuelle
- De permettre l'expression des capacités créatives

L'animation contribue à la qualité de vie et au bien-être des résidents. Son rôle s'inscrit dans la continuité de l'hébergement intergénérationnel, favorisant l'accompagnement individualisé de chaque personne accueillie. De façon générale, l'animation joue un rôle de lien social auprès des résidents et a une fonction de pilier dans la résidence au même titre que l'accompagnement au quotidien.

4.1 MAINTIEN DE LA SANTÉ

- *Atelier équilibre*

Nous proposons à nos résidents deux séances hebdomadaires d'ateliers d'équilibre, activité essentielle pour maintenir leur mobilité et leur bien-être. Les exercices sont adaptés à chacun, et nos maîtresses de maison veillent à créer une atmosphère chaleureuse et encourageante. Ces ateliers rencontrent un franc succès, avec une participation moyenne de 6 à 8 personnes.

- *Remue-méninges*

Un moment de fou rire garanti autour des mots, des chansons et jeux qui permettent de se remémorer des faits, des histoires, des mots oubliés. Ces moments privilégiés renforcent les liens entre nos résidents et contribuent à leur épanouissement.



- *Café Mémoire*

En partenariat avec France Alzheimer 82, nous organisons chaque mois un café mémoire dans les locaux du Fort.

L'occasion de faire de nouvelles rencontres, d'échanger autour de moments conviviaux, accompagner des bénévoles qualifiés de France Alzheimer.



- Prévention canicule

Chaque année nous veillons particulièrement à leur bien être durant la période estivale. Nous mettons à disposition de chaque résident deux gourdes et un ventilateur. La salle climatisée est mise à leur disposition ainsi que des rafraichissements dans les espaces partagés.

Le personnel affiche, avec l'accord du résident, une fiche prévention canicule dans leur logement. C'est l'occasion de sensibiliser individuellement chacun d'eux sur les effets de la chaleur et comment s'en protéger.

58

Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016



Les canicules sont des périodes où le personnel est particulièrement attentif à tout les signes de coups de chaleur.

4.2 DÉCOUVERTE

- Musique

La musique est un outil d'expression et de réflexion, capable de susciter des émotions et d'ouvrir des horizons. C'est pourquoi, en partenariat avec la Brique Rouge Productions, nous organisons des concerts de nouveaux artistes français, ouverts aux Montalbanais et à nos résidents. Ces moments de partage et de découverte contribuent à l'épanouissement de nos résidents, en stimulant leur autonomie et leur curiosité et favorisant aussi le dialogue. Nous regrettons cependant que ces instants de joie et de réconfort ne rencontrent qu'un faible écho auprès de ceux-ci.

Chaque année nous avons la joie de recevoir la chorale du pôle seniors. Les résidents peuvent inviter leur famille et leurs amis à partager ce moment avec nous, clôturé par un goûter confectionné par les résidents seniors.

Nous avons aussi, à l'occasion de la fête de la musique reçu « Jean Paul » qui nous a enchanté via un large registre de chanson française. Entre danse et chants, chacun a vécu ce moment avec un grand sourire.



- *Port Canal*

L'occasion de découvrir ou redécouvrir ce lieu et de marcher à l'ombre des arbres. Ces sorties représentent une opportunité clé de stimulation physique et sensorielle en extérieur. Ils permettent aux résidents de profiter de moments de détente et constituent surtout des échanges privilégiés entre le personnel et les résidents hors du cadre habituel facilitant les conversations.

4.3 MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

- *Sortie achat*

A la demande des résidents nous avons reconduit des après-midis « sortie achat » par petit groupe de 2-3 et accompagné par une maîtresse de maison. Nous prenons les transports en commun et rejoignons un centre commercial. Pour flâner ou par besoin, ces moments favorisent les échanges, la curiosité. Les sorties impliquant des déplacements ou des activités physiques contribuent à maintenir une bonne santé.

- *Atelier Pâtisserie*

Deux à trois fois par mois, nous proposons aux résidents un atelier pâtisserie : crêpes, gaufres, cookies, tarte aux pommes... le travail de mémoire sur les recettes, la motricité et la coopération sont au rendez-vous. Des moments appréciés de tous de la préparation à la dégustation.



- *Jeux de société*

Désormais, les résidents se saisissent seuls de ces moments, se rassemblent et jouent spontanément.

4.4 LIEN AVEC LA FAMILLE, LES AMIS

- *Journée spéciale*

De toutes sortes, elles permettent de rompre avec le quotidien et de découvrir de nouvelles choses :



Ces journées rencontrent beaucoup de succès auprès de nos résidents. Les activités variées sont essentielles pour le bien-être et l'épanouissement. Elles offrent une bouffée d'air frais qui permet de s'éloigner de la routine quotidienne, ce qui est bénéfique pour le moral.

- *Fête d'anniversaire*

Chaque anniversaire est souhaité avec l'accord du résident. Nous convions les familles à ce rendez-vous, achetons un gâteau, la décoration et un cadeau selon le souhait du résident. Ce moment qui parfois peut être difficile à vivre se transforme en temps de partage.

- *Invitation Conseil de la Vie Sociale*

N'ayant pas de délégué des familles, nous organisons une rencontre chaque trimestre durant laquelle nous parlons de tout ce qui concerne l'association, le service, l'organisation le projet et les animations. Les familles sont conviées à participer à ces temps d'échanges où la parole est libre. Un mail leur est adressé avec l'ordre du jour et un temps de questions est systématiquement prévu. La fréquence des rencontres assure un suivi régulier et permet aux familles de rester informées. La déléguée des résidents a la charge de porter la parole des résidents au cours des séances du Conseil d'Administration et durant les CVS.

Un compte rendu est affiché dans le service et transmis aux familles avec un récapitulatif visuel des activités et des moments vécus dans le service.

- *Temps intergénérationnel*

Pour favoriser les temps d'échanges entre les générations présentes sur la structure, nous organisons des ateliers pâtisseries, soirées jeux et repas festifs.

Des moments appréciés de tous. Nous avons pu également observer que certains jeunes se sont librement proposés de participer au temps du goûter en semaine ou de simplement passer sur le service pour saluer les seniors.

Les interactions avec les jeunes stimulent la mémoire, la curiosité et l'ouverture d'esprit. Elles apportent de la joie, de la vitalité, un sentiment de bien-être et de se sentir intégré à la société.



5. PRÉSERVATION DE L'AUTONOMIE ET DE L'INDÉPENDANCE DES RÉSIDENTS

Cela passe par 3 grands axes qui organisent le quotidien du service :

5.1 UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ À LA DEMANDE

Chaque résident est considéré dans sa différence avec son histoire et ses besoins spécifiques. La connaissance de leur parcours de vie nous permet de mieux les comprendre et d'adapter nos animations et notre accompagnement au quotidien.

- *Démarche administrative*

Le Fort accompagne les résidents dans la réalisation de leurs démarches administratives : demande APL, APA, Aide Sociale, accompagnement au RDV à la banque, explication des courriers, déclaration des revenus... selon le besoin exprimé par le résident.

- *Démarche de santé*

A leur demande nous les accompagnons dans les dossiers santé (carte vitale, complémentaire solidaire, remboursements...) par l'aide à la prise de rendez-vous chez le médecin, en se faisant le relais entre les différents intervenants, les accompagnant ponctuellement au RDV chez les spécialistes...

Nous veillons avec eux, au calendrier des RDV avec la réservation des VSL lorsque la famille ne peut les accompagner.

- *Des temps d'écoute*

De manière formelle, à la demande des résidents, ou de manière informelle comme au détour d'une activité, les maîtresses de maison et la direction portent un regard vigilant et bienveillant



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

à l'égard des résidents. L'écoute active du ressenti du résident, et/ou des familles, permet souvent de dénouer des situations d'incompréhension, de tensions et souvent de trouver ensemble des solutions aux difficultés rencontrées.

5.2 UNE PRÉSENCE RASSURANTE ET BIENVEILLANTE

- *Une présence 7/7*

Une équipe de 3 maîtresses de maison est là tous les jours de la semaine et les WE dès 8h jusqu'à 20h. Elles assurent ainsi l'organisation et la vie du service.

- *Un établissement sécurisé*

L'accès à l'espace résidence ne peut se faire qu'à l'aide d'un badge spécifique que seuls les résidents, les familles et intervenants médicaux possèdent.

Ces badges sont contrôlés à distance et nous permettent de sectoriser les accès suivant le profil de détenteur.

- *Une astreinte jour et nuit, 365 jours/an*

En cas de nécessité, une astreinte est joignable en permanence et ce, toute l'année. Un seul numéro est communiqué dès l'entrée dans la résidence.

- *Appel d'urgence*

En cas de toute urgence, la résidence prend en charge l'inscription au service de la Présence Verte qui permet l'intervention de l'astreinte.

Ce système a permis de sécuriser les résidents sur leur hébergement ainsi que les familles qui sont assurées de notre intervention dans un délai très court.

- *Des agents de surveillance*

Chaque nuit est sécurisée par la présence d'un agent, veillant aux respects du règlement de fonctionnement mais pouvant intervenir immédiatement en cas de nécessité.

5.3 UN SOUTIEN À LA VIE COURANTE

Dans le cadre de la volonté de maintien de l'autonomie du résident, nous l'accompagnons dans les gestes du quotidien en privilégiant le « FAIRE AVEC ». L'organisation quotidienne favorise la participation à la vie collective, le maintien des gestes simples mais nécessaires au repère dans le temps et l'espace (mise en place de la table, l'entretien de leur logement, la participation aux achats...).

L'implication de tous les résidents est recherchée dans les différentes commissions (CVS, restauration, choix des menus...) mais aussi l'organisation des anniversaires, d'évènement...

6. L'EVALUATION DE L'EHPA

6.1 CADRE LEGAL

Depuis la loi du 2 janvier 2002¹⁶ rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. L'objectif était d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées par ces structures aux personnes accueillies par des organismes habilités.

Dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation, la loi du 24 juillet 2019 a fait évoluer les missions de la Haute Autorité de Santé par la rédaction d'un référentiel national commun à tous les ESSMS et centré sur la personne accompagnée ainsi que l'évaluation des établissements.

6.2 SYNTHÈSE DE L'APPRECIATION GÉNÉRALE

L'évaluation de la qualité menée sur deux jours s'est déroulée dans un contexte favorable et constructif, marqué par la qualité de l'accueil et l'authenticité des échanges avec la gouvernance, les professionnels et les usagers.

Points forts et valeur ajoutée

- Configuration Intergénérationnelle et Culturelle Unique : La cohabitation du bâtiment avec une Résidence Habitat Jeunes et une galerie d'art confère à l'EHPA un aspect intergénérationnel et culturel exclusif, enrichissant l'accompagnement des personnes accueillies.
- Satisfaction des Usagers et Cohésion d'Équipe : L'évaluation a mis en évidence une forte satisfaction des résidents quant à leur accompagnement. L'enthousiasme des acteurs et l'importance d'une équipe soudée et interactive sont des éléments prégnants.
- Engagement et Confiance Partagée : Les échanges entre la gouvernance et les professionnels sont caractérisés par la fluidité, la confiance et le respect profond de l'utilisateur. L'engagement de la gouvernance et des équipes dans l'accompagnement est clairement perceptible et soutient la qualité des prestations.

Axes de consolidation et de développement

- Poursuite de la Démarche Qualité : La démarche d'amélioration continue de la qualité doit être poursuivie et structurée. Des actions sont en cours, mais des éléments clés, notamment la gestion de crise et la continuité de l'activité, nécessitent d'être finalisés et consolidés.
- Formalisation des Outils d'Accompagnement : Des chantiers structurants sont à finaliser pour soutenir la qualité de l'accompagnement :

¹⁶ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT0000000215460/>



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

- Finalisation de la rédaction du nouveau Projet d'Établissement.
- Généralisation du Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI) pour chaque résident.
- Mise en place et appropriation complète des procédures formalisées.
- Valorisation de la Trace Écrite : Bien qu'engagés, les professionnels doivent davantage valoriser la qualité de leur accompagnement à travers leurs écrits professionnels et leur traçabilité, afin de documenter et de pérenniser les pratiques.

64

Conclusion

L'évaluation confirme l'investissement majeur de la gouvernance et des équipes, garantissant une qualité d'accompagnement présente pour les résidents.

7. FERMETURE DU SERVICE SENIORS

Malgré nos efforts sur ces deux dernières années force est de constater que le service senior du Fort n'est plus attractif et ne répond plus aux besoins actuels.

La politique mise en œuvre pour permettre à chaque Tarn-et-Garonnais de vivre son 3ème âge s'articule autour de 2 axes principaux tendant à favoriser le maintien à domicile au moyen de l'APA, des aides ménagères et l'intervention d'un service médicalisé de prévention, et à permettre à tous, grâce à des aides financières, d'accéder à un hébergement en maison de retraite ou en famille d'accueil.¹⁷

En cohérence avec la politique de maintien à domicile, les demandes de logement ont atteint une moyenne de 38 dossiers par an sur les trois dernières années. Cependant, nous constatons un décalage croissant entre le profil des demandeurs et le cadre d'accueil de notre EHPA. La majorité des personnes candidates présentent un niveau de dépendance de GIR 4, ce qui rend leur admission impossible au regard de la réglementation en vigueur pour notre établissement.

Parallèlement à cette pression externe, l'établissement observe une diminution progressive de l'autonomie des résidents actuels. Cette évolution nécessite l'organisation de réorientations vers des structures médicalisées, plus adaptées à leur niveau d'accompagnement.

Face à l'évolution du profil des résidents et des demandeurs, le Conseil d'Administration, considérant les enjeux humains et la pérennité financière du service, a pris la décision d'acter la cessation d'activité au 31 décembre 2025.

Afin que ce changement se passe au mieux, nous avons construit chaque projet de relogement main dans la main avec les résidents et leurs familles. Notre priorité a été de trouver des lieux respectant leurs habitudes de vie et leur indépendance.

¹⁷ Source <https://www.tarnetgaronne.fr/seniors>



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Ainsi, la direction de l'association a pris contact au travers de courriers, mails et appels téléphoniques avec 41 structures sur le département¹⁸ (EHPAD et MARPA) pour informer et travailler au relogement des résidents.

Au cours de l'année 2025, deux personnes ont quitté la structure avant l'annonce de la fermeture du service.

En l'espace de quatre mois, l'intégralité des résidents a bénéficié d'une solution de logement pérenne, parfaitement adapté avec leurs besoins et leurs choix de vie :

- Bassin de Montauban :
 - 2 résidents ont rejoint des solutions d'habitat autonome (centre-ville et logement rattaché).
 - 1 résident a intégré une résidence senior.
 - 2 résidents ont été orientés vers une structure médicalisée.
- Montalzat : 1 résident accueilli en MARPA.
- Beaumont de Lomagne : 1 résident accueilli en maison de retraite.

L'ensemble du personnel dédié à ce service a été maintenu en poste au sein de l'association.

Si une page se tourne pour l'hébergement senior, l'association reste fidèle à ses valeurs de solidarité. Ce bilan témoigne de notre capacité à agir avec professionnalisme et humanité, jusque dans l'accompagnement des transitions les plus délicates.

¹⁸ <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>